

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyalisme d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Redacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, jeudi 28 octobre 1943

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES

TELEPHONE : BELAIR 3361*

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration : BELAIR 3361

Redaction : BELAIR 2984

Gérant : BELAIR 3361

Les troupes des Etats-Unis débarquent dans l'île de Mono

"L'immédiate invasion de l'Europe" La crise allemande sur le front et à l'intérieur

Ce que réclame la "Fédération des Jeunes Travailleurs du Québec" — Un "voeu" qui soulève de graves réflexions et révèle l'existence d'un curieux courant — Le danger que de nouvelles influences veuillent incliner dans un sens étranger aux intérêts canadiens la politique extérieure de notre pays — Réaction nécessaire — "Canada d'abord"

La Fédération des Jeunes Travailleurs du Québec a tenu, à la fin de la semaine dernière, son congrès annuel. Nous aurons peut-être l'occasion d'y revenir. Pour le moment, nous voulons surtout souligner l'un de ses voeux, qui, pour diverses circonstances que nous allons marquer, nous paraît particulièrement significatif. C'est, du reste, celui que, par instinct professionnel, la Gazette a cru devoir mettre à l'affiche.

La Fédération des Jeunes Travailleurs a donc réclamé l'immédiate invasion de l'Europe.

Comme la Sicile et la Corse, qui sont censées faire partie de l'Europe, comme l'Italie, qui en fait sûrement partie, ont été déjà ou sont actuellement envahies, la formule peut paraître aux observateurs du dehors quelque peu singulière.

Mais il faut la mettre dans son cadre, et dès lors tout s'explique. Et beaucoup d'autres choses avec.

Cette demande d'invasion immédiate de l'Europe, c'est la suite ou une forme renouvelée de la campagne pour le deuxième front. On criait au deuxième front alors que, comme le faisait remarquer un journaliste des Etats-Unis, on se battait, non seulement, sur deux fronts, mais sur trois ou quatre: aux Indes, aux Philippines, ailleurs encore.

Mais le deuxième front, pour ceux qui l'exigeaient avec ensemble et énergie, c'était une attaque sur l'Europe, en direction de l'Est. Rien ne comptait, à part cela. Comme à l'heure actuelle, rien d'autre encore ne compte, pour ce qui concerne l'invasion de l'Europe.

Ce mouvement, qui s'affirme en tant de lieux, offre des caractéristiques remarquables.

Il est d'abord, du point de vue de la logique élémentaire, d'une complète absurdité. L'invasion par la France ou les Pays-Bas, ou même plus au nord — et c'est évidemment ce dont il s'agit, puisqu'on tient pour nul l'assaut sur l'Italie — est un problème d'une extrême complexité militaire et politique.

Il suffit pour s'en rendre compte de songer à ce qui s'est passé à Dieppe, en Afrique du Nord, à ce qui se passe actuellement en Italie. Nulle part jusqu'ici — c'est évident — les troupes d'invasion ne se sont heurtées à ce qui les attend en France, en Belgique ou dans les autres pays de l'ouest de l'Europe présentement occupés par les Allemands.

Cela ne veut pas dire que, du point de vue militaire, l'assaut ne doit pas être donné; mais, le certain, c'est qu'il n'est personne, en dehors de quelques spécialistes particulièrement renseignés, qui aient qualité pour dire où et quand cet assaut devra être lancé. Qu'en peuvent bien savoir, avec tout le respect que nous avons pour eux, les jeunes gens et les jeunes filles qui le réclamaient samedi?

Ils le réclamaient cependant, comme l'ont réclamé, en maintes réunions publiques, des milliers de gens qui n'en savaient pas plus qu'eux, qui ignorent, comme eux, si, à l'heure actuelle, une tentative d'invasion en France, par exemple, aboutirait à un triomphe ou à un massacre.

Les clameurs, on le voit, se font nombreuses et puissantes, et c'est le deuxième aspect, aussi inquiétant que significatif, de la situation.

C'est la preuve qu'à l'insu ou non de ces milliers de gens, de ces tout jeunes gens en particulier, il existe une force capable de les mobiliser intellectuellement et moralement, de leur faire poser des actes collectifs capables de conséquences graves, en une matière dont la plupart, si on pouvait les interroger les yeux dans les yeux et un par un, avoueraient qu'ils ne savent à peu près rien.

Et c'est un fait d'une inquiétante et douloureuse importance.

Le troisième point, c'est que ce mouvement, s'il correspond aux intérêts présumés d'un pays étranger, la Russie soviétique, va contre la politique apparente des autres Nations-Unies, et donc du Canada: c'est que ses auteurs et leurs collaborateurs s'efforcent de peser sur le gouvernement canadien au bénéfice d'une tactique qui paraît être d'abord celle de la Russie, mais pas du tout, on le peut croire, celle de ses alliés.

Du point de vue qui nous intéresse aujourd'hui, nous n'avons rien contre la Russie; nous comprenons qu'elle souhaite, qu'elle s'efforce de provoquer une intervention dont le premier résultat — quoi qu'il advienne par la suite — serait probablement d'affaiblir la résistance à laquelle elle se heurte encore; mais nous croyons, avec lord Tweedsmuir, que le Canada est une nation souveraine qui doit régler sa politique — même militaire — en fonction de ses intérêts supérieurs.

Au temps lointain de la Marine Laurier et de la Réciprocité (c'était en 1911), nous nous souvenons qu'un Anglo-Canadien éminent s'était écrié: *Nous ne voulons ni d'une marine faite à Londres, ni d'un tarif fait à Washington*. Il pourrait n'être pas plus sage, trente ans plus tard, de se laisser imposer une stratégie de fabrication purement soviétique, ni surtout de la réclamer à cor et à cri sans en connaître le moins du monde la valeur.

Le voisinage des Etats-Unis, nos relations avec la Grande-Bretagne créent des possibilités d'influence extérieure sur la politique canadienne, — possibilités dont la réflexion et l'histoire marquent assez l'importance.

Au train dont vont les choses, il y a danger que d'autres influences nées non pas du voisinage ou de la communauté du sang et des intérêts, mais d'une idéologie particulière, viennent s'ajouter à celles-là. Nous risquons que, de façon directe ou indirecte, le communisme pèse sur notre politique étrangère, oriente dans le sens que désirent les Soviétiques l'esprit d'un certain nombre de nos députés.

Il faudrait, pour ne point le voir, ne pas regarder autour de soi. Raison nouvelle, raison pressante, de s'en tenir ou de revenir à la solide doctrine nationaliste: *Canada d'abord*. ...Et quelle politique devrait plus directement aller au cœur des jeunes?

Bloc-notes

(par Louis Robillard)

Métier de reine

La princesse Elisabeth d'Angleterre se prépare à son métier de reine. Le mineur héritier d'un trône ne peut disposer de ses loisirs comme ses petits compatriotes de son âge. Il est déjà astreint à des devoirs d'Etat et ses jeux sont dérangés par un lent apprentissage du gouvernement de son peuple.

Moins que toute autre, celle qui sera éventuellement appelée à ceindre la couronne britannique ne peut échapper à ces hautes obligations; ne doit-on pas la préparer à recueillir le sceptre du plus grand empire du monde, composé de plusieurs royaumes dont celui du Canada.

La fille aînée de notre Roi atteindra ses dix-huit ans en avril prochain; ce sera la date de sa majorité en qualité d'héritière présomptive. Les souverains sont majeurs à 18 ans; la reine Victoria fut couronnée à cet âge.

Toutefois, il se présente une anomalie dans la loi anglaise dite de la Régence, que George VI a voulu corriger par un amendement adopté ces semaines dernières au Parlement de Westminster et dont le courrier de Londres nous apporte l'écho.

La princesse Elisabeth qui pourrait succéder automatiquement à son père, à l'âge de dix-huit ans, et cela avec les pleins pouvoirs de la royauté, ne peut remplir les fonctions de conseillère d'Etat du Roi avant ses vingt et un ans. Ce Conseil est composé de cinq personnes qu'une loi de 1937 désigne pour exercer une partie des fonctions royales pendant la maladie de son père ou son absence du royaume. Le cas s'est présenté récemment lors du voyage de Sa Majesté en Afrique-Nord. Dans ce Conseil, la Reine consort occupe la première place; viennent ensuite les membres de la famille royale selon leur ordre de succession à la couronne à condition qu'ils aient atteint leur vingt et unième année.

Il s'ensuit donc que la princesse Elisabeth n'est pas à la couronne de son père dès l'année prochaine, et sans régence, ne pouvait remplir l'office de conseillère d'Etat avant le mois d'avril 1948.

C'est cette singularité que le Roi a tenu à rectifier en demandant l'autorisation de faire admettre la princesse héritière dans le Conseil royal dès le mois d'avril prochain, lorsque le Roi sera appelé à s'absenter du Royaume-Uni.

Leurs Majestés seules — et Elles ont formulé ce désir exprès dans un message au Parlement — que leur fille aînée acquière la plus grande expérience possible dans les affaires du royaume en prévision de la souveraineté qui lui sera dévolue.

On anticipe que les nécessités de l'heure et les besoins de l'Empire appelleront George VI en dehors de l'Angleterre plus souvent que ses prédécesseurs, de sorte que la (suite à la dernière page)

Offensive dans le nord des îles Salomon — Les tactiques en usage au milieu des îles du Pacifique — Comment les Russes remplaceraient les chars d'assaut par l'artillerie — Front de 150 milles dans le sud de l'Ukraine — Le moral des civils allemands

La seule nouvelle de quelque importance aujourd'hui est l'annonce d'un débarquement des troupes étatsuniennes sur l'île de Mono dans l'archipel de Salomon. C'est la radio de Tokyo qui nous transmet la nouvelle en précisant que le débarquement s'est effectué mercredi matin. Les Japonais prétendent que leur aviation navale a attaqué le convoi allié et qu'elle a réussi à couler un vaisseau de guerre et à en avarier un autre. Les bulletins alliés confirmeront vraisemblablement la nouvelle dès que les troupes étatsuniennes auront solidement pris pied sur l'île.

Cette opération dans le nord de l'archipel de Salomon était à prévoir depuis que les Etats-Unis avaient terminé l'occupation du groupe d'îles de la Nouvelle-Géorgie, depuis surtout que l'aviation alliée avait entrepris la destruction systématique des aérodromes du nord de l'archipel. L'île inconnue de Mono est voisine de celle de Shortland qui se trouve elle-même à l'extrémité sud de la grande île de Bougainville. Rappelons que pour se reconnaître à travers les myriades d'îles de la Mélanésie on a subdivisé les archipels en groupes d'îles et qu'il ne reste plus aux Japonais dans l'archipel de Salomon que le groupe du nord: les Etats-Unis leur ont enlevé celui du sud où se trouve Guadalcanal il y a déjà assez longtemps et ceux du centre, — Nouvelle-Géorgie et Sainte-Isabelle, — au cours de ces derniers mois.

En débarquant sur l'île de Mono, les Etats-Unis ont suivi la même tactique qui leur a déjà servi dans les îles Salomon dans les Aléoutiennes. Elle consiste à s'installer dans une île qui n'est pas défendue pour déborder la position principale, couper ses communications et forcer l'évacuation de la garnison japonaise qui se voit en quelque sorte assiégée par mer et par air. C'est ainsi que l'on a réussi à reprendre l'île de Kiska dans le Pacifique-nord et celle de Kolombangara dans le Pacifique-sud sans avoir à donner l'assaut aux positions ennemies. Il y a longtemps que les chefs militaires des Etats-Unis se défendent de vouloir reconquérir le vaste empire ravi par les Japonais au cours des premiers mois de leur agression île par île. Ils ont prétendu qu'il y avait des moyens moins coûteux et plus expéditifs de reprendre le terrain perdu et laissé entendre que des attaques contre des points stratégiques choisis avec soin pourraient entraîner la dislocation rapide de cet empire encore mal établi.

Ces grandes expéditions comme celle que l'on prévoit contre Rabaul au nord des îles Salomon ne sont pas encore venues, mais on a trouvé le moyen d'abréger les préliminaires en dépassant et en isolant ainsi successivement les divers avant-postes établis par les Japonais pour couvrir Rabaul.

L'aviation alliée avait préparé ce dernier coup en détruisant quelque 400 avions japonais dans la région de Bougainville et quelque 525 autres avions dans la région même de Rabaul en ces dernières semaines. Après avoir essuyé ces durs coups dont elle ne pourra se remettre d'ici quelque temps, l'aviation japonaise ne sera guère en mesure de soutenir la garnison de Bougainville dont on a évalué les effectifs à 40,000 hommes.

On prévoit d'ailleurs à Washington d'autres offensives contre les Japonais dans le Pacifique central d'ici quelques mois. La flotte du Pacifique et les autres forces étatsuniennes établies à Hawaii auront à attaquer les avant-postes établis dans les îlots de la Micronésie pour se rapprocher de l'archipel japonais. On admet que la lutte sera longue et difficile et on envisage de violents engagements aériens entre les escadrilles japonaises opérant de bases terrestres et les formations lancées par les porte-avions étatsuniens. On ne croit pas que la flotte japonaise s'aventure à livrer bataille dans cette région. Le commandant de la flotte du Pacifique, l'amiral Chester-W. Nimitz, a évacué hier à l'occasion de la fête de la marine le jour où l'on pourra pillonner les villes japonaises comme on pillonne les villes allemandes en Europe.

EN ITALIE ET DANS LES BALKANS

Le bulletin officiel d'aujourd'hui annonce de nouveaux gains sur le front italien, mais les troupes américaines n'ont pas encore atteint les positions principales de la nouvelle ligne de défense allemande. La 8e armée s'est emparée de Torrella del Sannio, de Castelmauro et de Mafalda, mais elle n'a franchi la rivière Trigno que près de son embouchure: Mafalda, à 9 milles à l'intérieur, se trouve à 2 milles au sud de la rivière. La 5e armée a enfoncé un saillant profond dans les lignes allemandes au nord-ouest de Raviccanina dans la vallée de la Voltorno et pris Riardo. En somme, on se bat pour la possession des avant-postes de la ligne de défense allemande.

L'aviation alliée a commencé à faire la chasse des navires allemands dans l'Adriatique. Les Allemands utilisent en effet des navires italiens et des équipages italiens surveillés par des gardes allemands pour transporter les troupes et le matériel dans le sud de l'Italie et sur la côte de Dalmatie. L'aviation alliée a encore attaqué des aérodromes dans le Dodécannèse et dans d'autres îles grecques.

La situation dans le Dodécannèse est plus obscure que jamais. La radio de Paris a prétendu que les Allemands avaient repris les îles de Leros et de Samos aux Anglais, mais le haut commandement allemand rapporte une attaque de l'aviation allemande contre Leros. Si l'on en croit les Turcs, les Anglais et les Grecs auraient perdu de 1,500 à 2,200 hommes lors

de la reprise de Cos par les Allemands. Les dépêches turques ajoutent par contre que quatre contre-torpilleurs anglais ont bombardé Cos dans la nuit du 17 au 18 octobre et que l'aviation alliée ne cesse de pillonner l'île.

Les partisans communistes réclament toujours des succès dans diverses régions de la Yougoslavie, mais il semble bien qu'il s'agit plutôt de hardis coups de main que de batailles rangées. Le gouvernement yougoslave en exil au Caire vient d'accuser les Allemands d'avoir massacré des milliers de civils, hommes, femmes et enfants, et saccagé des villages pour semer la terreur et briser la résistance du général Mihailovitch et de ses partisans.

EN RUSSIE

Les Allemands continuent à combattre désespérément pour éviter des encerclements désastreux dans la boucle du Dniéper et aux abords de la Crimée. Le bulletin du haut commandement allemand se contente de parler d'une lutte offensive acharnée dans le sud de l'Ukraine. Le bulletin de Moscou dit que les Allemands battent lentement en retraite sur toute l'étendue d'un front de 150 milles et qu'ils jettent dans la mêlée des unités amenées en hâte d'Italie, de France et d'Allemagne. Les avant-gardes soviétiques ont atteint Novo-Alexandrovka à 48 milles à l'ouest de Méliopol dans le sud et Krinichki à 27 milles à l'ouest de Dniépropetrovsk à l'extrémité nord du front actif. On attend toujours la chute du centre minier de Krivoi-Rog qui permettrait à l'armée du nord de se rabattre vers le sud pour parachever l'encerclement des divisions allemandes qui se trouveraient encore dans la boucle du Dniéper. Une colonne a dépassé Akimovka, à 14 milles au sud de Méliopol, et se rapproche de la ligne de chemin de fer Pérékop-Kherson, la dernière ligne qui reste aux Allemands pour communiquer avec la Crimée. Deux autres colonnes convergent vers Nikopol et ses gisements de manganèse.

Un correspondant espagnol attribue les succès des Russes en bonne partie à leur utilisation massive de l'artillerie. Il y a longtemps que l'on sait que les Russes attachent une importance toute particulière à l'artillerie, mais ce correspondant affirme que les Russes ont trouvé le moyen de se servir de l'artillerie au lieu des chars d'assaut comme arme offensive et qu'ils jettent dans la bataille des divisions entières d'artillerie. Il dément les dépêches venues d'Allemagne disant que l'on ne trouve guère de matériel anglais et américain sur le front russe. Il conclut sa dépêche en affirmant sur la foi d'informations autorisées que les Allemands ne négligeront rien pour rétablir leur position sur le Dniéper et qu'ils possèdent les réserves nécessaires pour redresser la situation.

LE FRONT INTERIEUR ALLEMAND

La situation serait tout aussi critique sur le front intérieur allemand que sur le front du sud de l'Ukraine, si l'on en croit diverses informations qui nous parviennent ce matin. La "Gazette" de Lausanne publie une dépêche où l'on affirme que le moral de la population allemande est très bas à la suite des revers continus depuis El-Alamein et Stalingrad, que les bulletins officiels n'intéressent plus personne, que les bombardements aériens des villes allemandes ont semé le découragement. Des prisonniers de guerre anglais et canadiens qui viennent de sortir d'Allemagne à la suite d'un échange corroborent ce témoignage. D'autres dépêches parlent de mesures prises par les autorités militaires pour empêcher les soldats en congé de partager ce pessimisme et de le répandre autour d'eux à leur retour. Une information particulière à l'agence "Reuters" va jusqu'à dire que l'on peut s'attendre à de grands changements en Allemagne d'ici quinze jours à la suite d'entretiens qui se poursuivraient actuellement à Munich.

Est-ce que la résistance allemande s'effondrerait au bout de quatre ans et quelques mois comme en 1918? Est-ce que ce serait encore l'arrière qui donnerait le signal de la débâcle? Il ne faudrait évidemment pas accorder trop d'importance aux impressions personnelles et subjectives de quelques correspondants et prisonniers libérés. L'Allemagne traverse actuellement une crise, c'est certain. Il faut cependant attendre pour voir si elle ne réussira pas à la surmonter et à soutenir ensuite contre les armées alliées une lutte obstinée.

Tous les observateurs militaires s'accordent à dire que le moral des troupes allemandes demeure excellent, que la retraite de l'été dernier jusqu'au Dniéper constitue un chef-d'œuvre militaire, qu'il n'est pas impossible que les armées allemandes du sud réussissent encore à se tirer de la situation dangereuse où elles se trouvent. Le régime fasciste en Italie s'est écroulé tout d'un coup, mais la désaffection se manifestait depuis longtemps dans les rangs de l'armée qui combattait visiblement sans enthousiasme. Est-ce que le régime nazi en Allemagne aurait perdu toute emprise sur la population sans que l'armée en ressentit le contre-coup? — Pierre VIGEANT.

28-X-43

Contrat australien assumé par le Canada

OTTAWA, 28. (C.P.) — D'après un arrêté ministériel, le gouvernement canadien se donne l'autorisation d'assumer des contrats de guerre de \$10 millions placés au Canada par le gouvernement de l'Australie, par l'intermédiaire du ministère des Munitions. Cette substitution a pour but de faciliter le travail d'entraide entre les pays britanniques et alliés.

A Ottawa

M. Mitchell convoque une autre conférence fédérale-provinciale

Il s'agit d'examiner les questions de législation ouvrière — La juridiction des provinces sera-t-elle respectée? — M. Vanier à Alger et M. Dupuy à Londres — Des secours aux prisonniers français

(par Léopold Richer)

Ottawa, 28-X-43 — Le ministre du Travail, M. Humphrey Mitchell, a invité les premiers ministres provinciaux à assister ou à se faire représenter à une conférence fédérale-provinciale qui aura lieu le 8 novembre. Il s'agira de discuter les problèmes afférant à la juridiction fédérale et provinciale en matière de politique ou de législation ouvrière. Il est question d'une telle conférence depuis assez longtemps. Bien qu'en vertu de la loi des mesures de guerre le gouvernement fédéral se soit arrogé entière et pleine juridiction sur toute la vie nationale et qu'il puisse réglementer les conditions de travail sans se préoccuper des provinces, il considère nécessaire la coopération des gouvernements provinciaux pour assurer le succès de sa propre politique. C'est là le but premier de la prochaine conférence fédérale-provinciale. Le gouvernement fédéral poursuit, la chose est évidente, d'autres buts.

Inutile de revenir sur les tendances centralisatrices qui se manifestent un peu dans tous les ministères fédéraux. Elles sont trop manifestes pour qu'il soit nécessaire de les exposer de nouveau et dans tous les détails. Il y a, au ministère du Travail, des fonctionnaires qui entretiennent le jour où la législation ouvrière relèvera exclusivement de l'autorité fédérale. Ils y travaillent. Ils profitent de l'état de guerre pour accroître les pouvoirs du gouvernement central. Il serait imprudent de ne pas ouvrir les yeux. Le danger est particulièrement grave, car il n'y a pas de fonctionnaires supérieurs de langue

Code, allocations familiales, inflation

On dit que la conférence fédérale-provinciale du 8 novembre s'occupera tout particulièrement du code ouvrier qui doit gouverner les relations des patrons et des ouvriers d'ici la fin des hostilités. Ce code serait appelé, dans l'esprit des fonctionnaires et des ministres fédéraux, à remplacer le projet d'allocations familiales mis de l'avant il y a quelques mois. On vise principalement à combattre l'inflation. On craint qu'en accordant aux demandeurs d'augmentations de salaires, on n'ouvre les portes à une situation qui n'aurait pas de fin. De même, en accordant des allocations familiales, on ferait un peu d'inflation, mais des fonctionnaires seraient d'avis que c'est encore la meilleure façon de résoudre le problème. Le gouvernement n'en serait pas moins abandonné l'idée des allocations, pour se replier sur un code ouvrier dont on ne sait pas grand-chose à l'heure actuelle. Il y a là des considérations politiques qui se greffent sur des questions sociales.

La conférence du 8 sera importante, comme le sont toutes les rencontres officielles des autorités, fé-

(suite à la dernière page)

L'actualité

Madeline

(par Michelle Le Normand)

"J'ai eu une belle visite: le docteur Lesage. Mais il a trouvé ma pression bien haute: 200/100. Je lui ai dit: Vous savez bien que c'est la surprise, et que c'est parce que je suis trop contente de vous voir!" Elle m'écrivait cela il y a quatre semaines, parce que j'étais moi-même malade, et incapable d'aller la voir. Je lui répondis, lui racontant mes misères, pour lui faire oublier les siennes. D'habitude, elle me prodiguait ses lettres. Je n'en reçus pas d'autre, et je me dis: elle doit être plus mal.

Lundi dernier, la religieuse m'appela. Comme j'étais une de ses amies qui la visitaient encore, on voulait me prévenir. Elle venait d'être administrée. Elle baissait. Il ne restait plus qu'à prier pour elle.

Jeu, j'allai vers deux heures et demie faire pour elle un chemin de croix. Elle est morte à trois heures. Je l'appris le lendemain. Elle est morte sans que l'on pleurât autour d'elle, seule, sans parents. Ils sont tous partis avant elle, ou les circonstances les ont éloignés.

Elle ne pouvait plus, depuis des années, donner grand chose à personne. Elle n'était plus riche. Elle était paralysée. Mais sa mémoire et son esprit restaient remarquables. Au moment où, lui faisant un visite hebdomadaire, je me résignais à un peu m'ennuyer, soudain, elle se mettait avec pittoresque à me raconter des aventures amusantes, ou ces réunions chaleureuses des gens du "bas du fleuve" organisées par le cher docteur Gauvreau, et qui n'étaient pas de petites affaires... Elle me faisait rire aux larmes.

Certains jours, elle était souffrante et un peu triste, et elle disait: "Mais qu'est-ce que le bon Dieu pense de ne pas venir me chercher?" A d'autres, cependant, elle me répétait: "C'est incroyable, mais j'aime encore la vie, je l'aime même si j'ai tout perdu, et si survécu à ceux que j'aime."

Elle ne sortait plus d'une chambre. Elle ne possédait plus rien. Elle ne voyait qu'un peu de ciel, et le vol rapide des oiseaux entre les

(suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Un columnist des Etats-Unis, John Kieran, prétend avoir entendu Einstein dire qu'il ne comprend rien au baseball "parce que le jeu est trop compliqué". Nouvelle preuve de sa théorie: tout est relatif.

Il faut pourtant reconnaître que si Einstein ne comprend pas le baseball, beaucoup de gens des Etats-Unis par contre n'entendent pas grand-chose à la théorie de la relativité. C'est, comme qui dirait, donnant donnant, ou encore équipollent.

John Kieran se demande, sans rire, si Einstein est de force à préparer tout seul sa feuille d'impôt sur le revenu.

Le Canadain est très heureux de ce qu'un Canadien français aussi authentique que Pierre Lazareff soit l'interprète radiophonique du Canada français aux oreilles du reste du monde. Un nationalisme de pareille inspiration n'est certes pas outrancier.

Le Canadain se réjouit de ce que les émissions lazareffiennes "commencent par quelques BARRES d'O Canada." C'est ce qui peut s'appeler avoir barre sur l'hymne national. Un peu de mesures ne ferait tout de même pas de mal en l'occurrence.

Ce pauvre Canadain est par ailleurs touché dans les manuels scolaires. Désir de s'instruire? Il finira par apprendre quelque chose.

Il lui faudrait offrir un manuel sur l'art du vol plané en "petit hydravion."

Le Grincheux

28-X-43

Citation d'actualité

"Les rois mes prédécesseurs tenaient à déshonorer de savoir combien valait un écu et moi je voudrais savoir ce que vaut un liard."
HENRI IV, roi de France

Nouvelles de guerre

Divertissement des soldats canadiens en zone méditerranéenne

Séances de cinéma tous les soirs, sauf le dimanche — Salles de lecture et d'auditions radiophoniques — La priorité des industries et des emplois — La main-d'œuvre de catégories A et B gelée à son poste — Retour de bûcherons canadiens d'Écosse — Subsides au lieu de bonis

Ottawa, 28. — D'après des rapports reçus de la zone méditerranéenne de guerre par le directeur des Services auxiliaires de l'Armée canadienne, on fait tout ce qu'on peut pour fournir aux troupes de cette région le plus de divertissements possible.

Des salles de lecture et des bibliothèques ont été organisées sous la direction des Services auxiliaires. Les livres de lecture sont en grande demande d'après ces rapports, particulièrement les magazines.

Pour combattre la chaleur intense, on acheta de grandes quantités de citrons et d'oranges locales afin de fournir des breuvages rafraîchissants aux soldats.

Des orchestres italiens jouent fréquemment pour les soldats. Un officier des Services auxiliaires rapporte qu'il peut retenir les services d'un orchestre italien chaque soir moyennant quelques dollars.

Priorité des industries et emplois — Ottawa, 28 (C.P.) — M. Arthur MacNamara, directeur du service sélectif national, a rendu publique la liste générale des emplois qui ont la priorité dans les industries canadiennes.

Quatre classifications ont été fixées: "A", très grande priorité; "B", grande priorité; "C", simple priorité; "D", aucune priorité.

Les employés de sexe masculin classés A et B sont gelés dans leurs emplois depuis l'ordre en conseil passé le 20 septembre. Ces employés ne peuvent laisser leur emploi sans la permission écrite du service sélectif.

Les industries ou les établissements de retour au pays — D'un port canadien de l'Est, 28 (C.P.) — Quelque 2,000 membres du Canadian Forestry Corps sont revenus du nord de l'Écosse où ils ont abattu du sapin.

Avis de décès — GUERIN. — A Outremont, le 27 courant, à l'âge de quarante ans, est décédée Mireille Guérin. Les funérailles auront lieu samedi matin.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS Imprimés ou gravés. Prix et spécimens sur demande. L'Imprimerie Populaire, Limitée 430, Notre-Dame est. Montréal. Tél. BElair 3361

CALENDRIER

10e mois OCTOBRE 31 jours. Demain: VENDREDI 29 OCTOBRE 1943. S. NARCISSE, évêque et confesseur. Lever du soleil, 6 h. 34.

Table of the month of October 1943 with days of the week and dates.

Angleterre des femmes anglaises. Le nombre en est de plusieurs milliers. — On mande d'Ottawa que le juge C.-P. McTague, ancien président du comité de dépréciation sur les contrats de guerre, a déclaré à un sous-comité de la Chambre des communes que la compagnie Aluminium, qui met en valeur les aménagements électriques de Shipshaw, gardera une certaine valeur après la guerre, et qu'il n'est pas à recommander que les dépenses au montant de \$62,500,000, bénéficiant d'une dépréciation anticipée pour fins de taxation.

Le Service sélectif national et la police fédérale viennent de conclure une entente en vertu de laquelle la loi de la conscription sera appliquée avec plus de rigueur. Il s'agit des hommes qui ne se conforment pas aux règlements de mobilisation.

Le capitaine-abbé Jean-Baptiste Carignan, ancien aumônier des casernes du Coteau, aux Trois-Rivières, est présentement aumônier aux casernes de Sydney, en Nouvelle-Écosse.

La Commission des prix annonce une ordonnance entrant en vigueur aujourd'hui de nature à rajuster les prix des oeufs, principalement dans le sud-est de l'Ontario, et les ramenant à peu près au niveau de l'an dernier.

Monte Bello, M. Barton, sous-ministre de l'Agriculture, à Ottawa, a déclaré hier que les vivres et l'agriculture ont la priorité internationale qu'il faudra régler après la guerre.

Les autorités prétendent qu'un tel système de fixation de salaires de base pourrait, en certaines circonstances, soulever le mécontentement général, mais qu'il serait favorablement accueilli si le gouvernement pouvait donner l'assurance que la valeur réelle du dollar serait exactement la même l'an prochain qu'elle l'est aujourd'hui.

Or la Commission des prix peut donner cette assurance. Déjà, en effet, la Commission s'est, d'après les instructions du ministre des Finances, servie de subsides pour payer la augmentation progressive du coût de la vie.

Les personnages autorisés assurent que le paiement de subsides par la Commission des prix pourrait s'avérer beaucoup moins coûteux que le système actuel de boni de vie chère et qu'il pourrait rencontrer plus facilement les exigences des fluctuations du coût de la vie.

Ces hommes des bois seront dispersés en deux groupes. L'un ira sur la côte du Pacifique pour travailler dans les forêts de la Colombie canadienne, tandis que l'autre sera dispersé dans les terres boisées de l'Est du pays.

En plus des membres du corps forestier et de leurs femmes écossaises, on remarquait dans ce groupe rapatrié quelque 120 femmes anglaises dont plusieurs portaient dans leurs bras des enfants âgés de moins de 20 mois. Ces femmes ont épousé des soldats canadiens.

En quelques lignes — Il y a de nombreux Canadiens français à bord de la corvette Ri-mouski, qui promène ce nom canadien sur les mers. Le capitaine commandant est un Canadien de longue expérience, d'Outremont, le lieutenant R.-J. Pickford. Le lieutenant-médecin est le docteur A.-F. Paul Lévesque, de Charny. Les Montréalais sont en nombre à bord de ce navire.

— Lors du raid de Dieppe, le capitaine Antoine Brisebois, des Fusiliers Mont-Royal, a sauvé plusieurs vies en réussissant, pendant que les Allemands mitraillaient le pont d'un navire, à s'emparer de la caisse des munitions et à la jeter à la mer. Le feu eût fait sauter le navire et eût tué de nombreux soldats s'il avait atteint la caisse. Le capitaine Brisebois vient de rentrer au Canada après trois ans et quatre mois d'absence.

— La Commission des prix annonce des restrictions sur la vente de certaines épices, notamment sur le poivre.

— Le ministère des Pêcheries annonce que la plus grande partie de la pêche au saumon de la Colombie canadienne sera dirigée vers les Nations-Unies. Le Canada gardera 200,000 caisses.

— La Commission des prix a supprimé le rationnement des produits suivants: cerises maraschino, beurre de pomme, sirop et mélasse (sorghum) et quelques autres.

Cent vingt femmes anglaises de soldats canadiens sont arrivées au Canada. On sait que nombre de soldats canadiens ont épousé en

M. Paul Provost loue le régime Duplessis

Dans une causerie prononcée au poste CKAC, dimanche dernier, M. Paul Provost, jeune industriel de Mackayville, président de la Jeunesse de l'Union nationale du comté de Chambly, a loué le travail de reconstruction accompli dans tous les domaines par le gouvernement Duplessis.

M. Godbout et ses complices, dit-il, ont reproché à l'Union nationale de faire des élections en temps de guerre, alors que justement parce que c'était la guerre, il était bon de connaître le sentiment de la province de Québec relativement à la participation du Canada à cette guerre.

Mais il y a plus, continue M. Provost. De toute la campagne électorale de 1939, il n'y a rien de plus regrettable que l'accusation de M. Godbout voulant que l'Union nationale était un parti de catholiques en quête de guerre de races et de religion. Les faits ont prouvé que l'Union nationale, en tant que parti politique, n'a jamais provoqué de guerres de races ou de religion, qu'elle n'a jamais attenté aux convictions religieuses de qui que ce soit.

Battue en 1939 par l'alliance Lapointe-Godbout-Hamel-Chaloult-Raymond, l'Union nationale, continue M. Provost, revient en 1943 sans reproche et sans remords. Son patriotisme de 1939 apparaît aujourd'hui sous la couleur réaliste d'un patriotisme clairvoyant et sain. Son désir de maintenir l'autonomie de la province est aujourd'hui aussi sincère qu'en 1939.

Qu'on repasse les actes et les déclarations de l'Union nationale, ajoute le conférencier, et l'on sera forcé de reconnaître que son patriotisme s'inspire du meilleur nationalisme canadien dont M. Bourassa a défini toute notre doctrine quand il a dit: "Nous n'avons pas plus le droit de vouloir faire du Canada un pays exclusivement français que les Anglo-Canadiens n'ont le droit d'en faire un pays anglais."

En concluant, M. Provost dit qu'il est convaincu qu'à tous les partis politiques qui sont nés et qui naîtront des mécontentements engendrés par la guerre, la population de cette province préférera celui qui, en temps opportun, à l'heure de l'épreuve, a montré qu'il ne voulait pas du pouvoir pour s'en servir mais pour servir toute la population.

Assemblée, conférences, etc.

Jeudi, 28 octobre — Cercle Universitaire de Montréal, rue Sherbrooke, déjeuner-causerie, à 12 h. 45. M. Honoré Parent confère. Sujet: De l'archonnie au conseil municipal. M. Aimé Cousineau, directeur du service de l'urbanisme, présidera et présentera M. Parent.

Société St-Jean-Baptiste, Monument national, 1122 rue St-Laurent, salle 15, à 7 h. 30, cours de diction française et de bon langage, par Mlle Idolin St-Jean.

Cours de coopération par M. François Albert Angers, élève de 1ère année. Sujet: Les grandes lignes de l'économie, salle 11, à 7 h. 45 et à 9 h.

Cours publics sur la culture des plantes de maison, au Jardin botanique, 4101 est, Sherbrooke, coin Pie IX (en français). M. Emile Jacques, Maladies et insectes qui s'attaquent aux plantes de maison et insectes de nos combats. Comment reconnaître les maladies dues au gaz d'éclairage. Inscriptions à certains minéraux. À 8 h. 30 p.m.

Société Saint-Jean-Baptiste, assemblée de la section Saint-Joseph, 8 h. 30 du soir, sous-sol de l'église, rue Richemond.

Vendredi, 29 octobre — M. Thomas Greenwood, maître de conférences à l'Université de Londres, cours à l'Institut scientifique franco-canadien; Ecole technique, 200 cours, Sherbrooke, à 8 h. 30 p.m. Sujet: "Principes de l'organisation de la paix".

Société Saint-Jean-Baptiste, Monument national, 1122, boul. Saint-Laurent, cours de coopération, par M. Emile Girardin. Sujet: Les coopératives de crédit. Salle 11, 7 h. 45 et à 9 h.

Association des diplômés de Polytechnique, conférence, amphithéâtre Ecole, 1450, Saint-Denis, à 8 h. 15 p.m. M. Boleslaw Saczenkowski, qui fut directeur de l'Ecole polytechnique de Varsovie, en 1929. Sujet: Propulsion des avions dans l'avenir. Projections lumineuses.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: BElair 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Major d'aviation



On nous annonce d'Independence, Kansas, la promotion au grade de major dans l'Aviation des Etats-Unis de R. H. Whitaker, de Montréal et Arvida, fils de M. A. W. Whitaker, vice-président et gérant général de la Compagnie Aluminium du Canada. Le major Whitaker fut dans sa jeunesse l'un des premiers élèves à fréquenter l'école de la nouvelle ville d'Arvida. Plus tard, il étudia au Upper Canada College, puis au Rensselaer Polytechnical Institute, où il suivit des cours de génie aéronautique, et enfin à l'Université de Mount Allison, au Nouveau-Brunswick. C'est en ce dernier endroit qu'il rencontra Miss Ellen McKenna, de Granby, P.Q., qu'il épousa peu après avoir obtenu sa commission d'officier en 1920. Le major Whitaker, qui est aujourd'hui âgé de 27 ans, a deux enfants, une fillette de deux ans et un fils de 10 mois.

La grève de Shawinigan

L'attitude digne et loyale des syndiqués nationaux — Les Trois-Rivières, 28 (D.N.C.) — M. Emile Tessier, 1er vice-président de la C.T.C.C. et agent d'affaires des Syndicats nationaux pour le district des Trois-Rivières, a remis hier soir, une déclaration en marge de la grève de l'aluminium à Shawinigan. En voici la teneur: "La tempête étant terminée et le calme rétabli presque au complet parmi les employés de l'aluminium de Shawinigan, le Syndicat national, qui est resté calme pendant la tempête et qui a donné une première version lundi matin, concernant l'attitude qu'il a tenue pendant la grève, croit qu'il est opportun maintenant de faire connaître aux ouvriers et à la population de Shawinigan qu'il a fait pendant la grève un travail beaucoup plus que celui qui a été accompli par ceux qui ont organisé cette grève illégale.

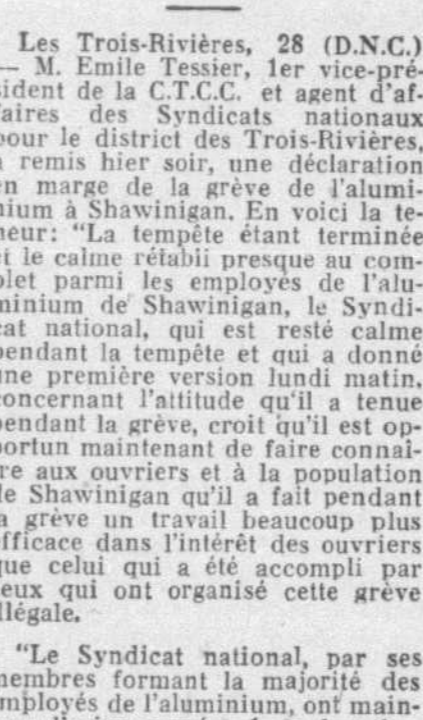
"Le Syndicat national, par ses membres formant la majorité des employés de l'aluminium, ont maintenu l'usine numéro 1 en fonction même au plus fort du piquetage et aussi une partie de l'usine numéro 2, parce qu'il avait un contrat légal et en vigueur avec la compagnie et qu'il devait le respecter. Le Syndicat national réprouve la grève fomentée et dirigée par des chefs étrangers, membres des unions internationales, beaucoup plus intéressés à détruire les Syndicats catholiques qu'à travailler l'intérêt des ouvriers.

"Quand le temps sera venu, la population de Shawinigan comprendra que l'intérêt des ouvriers est en bien meilleures mains avec les Syndicats catholiques qu'avec les fomentateurs de troubles qui ont organisé cette grève illégale qui aura des répercussions malheureuses pour un certain nombre d'employés de l'Aluminium.

"Le Syndicat national fera connaître sous peu son attitude et ses vues sur la grève qui a eu lieu ces jours-ci à Shawinigan."

Les assemblées du Bloc Populaire Canadien — Le Bloc Populaire Canadien tiendra dimanche le 31 octobre prochain, deux assemblées régionales. La première à Pont Rouge, comté de Portneuf, dans la salle de Exposition, à 2 h. de l'après-midi, et la 2e au Cap de la Madeleine, à 8 h., à la salle Sainte-Madeleine. Plusieurs orateurs porteront la parole dont: M. Edouard Lacroix, député fédéral du comté de Beauce, M. Pierre Audet, M. Victor Trépanier et M. Pierre Letarte, membres du Barreau de Québec, M. Emile Sinard, professeur à l'Université Laval, ainsi que le Dr Pierre Gauthier, député fédéral du comté de Portneuf et organisateur du Bloc

Signons l'ARRÊT DE MORT DES DICTATURES..



Hâtons la Victoire — L'ennemi recule sur tous les fronts. C'est le temps de frapper le grand coup. En achetant des obligations du 5e Emprunt de la Victoire, nous signons l'arrêt de mort des dictatures. Achetons-en le plus possible, dans l'intérêt de nos combattants, dans notre propre intérêt. Les Obligations de la Victoire sont un placement sûr et rémunérateur. Hâtons la victoire!

ACHETONS DES OBLIGATIONS!

5e EMPRUNT de la VICTOIRE

Pariseau Frères Ltée — MANUFACTURIERS DE BOITES DE BOIS — 1209 avenue Ducharme, Outremont

Prêtons POUR QU'IL REVienne BIEN TÔT!.. HÂTONS LA VICTOIRE

Comme le temps nous a paru long depuis son départ! Nous le savons sur le chemin de la victoire. Il faut qu'il revienne bientôt, fier de lui-même, fier de nous qui aurons su l'aider de notre épargne. C'est en pensant à lui que nous achèterons le plus possible d'obligations du 5e Emprunt. Pour que notre combattant retrouve un foyer prospère, plaçons toute notre épargne dans les Obligations de la Victoire.

5e EMPRUNT de la VICTOIRE

Lamarre Frères — MEUBLES — QUINCAILLERIE — 3721-23 ouest, rue Notre-Dame FI 4681

Aujourd'hui

SOMMAIRE — OCTOBRE 1943 — Le paradoxe français — Carnets Victoriens: La question de race dans l'Amérique hispanique — Revue de l'Université d'Ottawa: Clarence Gagnon — L'Action Universitaire: Georges Duhamel — Bulletin des Etudes Françaises: Un 14 juillet en Savoie — Pour la Victoire: Le premier monastère des Carmélites — Le Mois de Juillet: Le 26 juillet à Tadoussac — L'Où! Le sou de Saint-François — Amérique française: La combustion des explosifs — Conférence: Gastronomie moderne — Ovale C.-I.-L: La Protection des forêts — L'Actualité Economique: Les Nouvelles, s'il vous plaît — La Revue moderne: Courants commerciaux — Bulletin de la Chambre de Commerce: Les Témoins se réorganisent — Relations. Au comptoir .25\$ par la poste .28\$. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Le 5ième Emprunt au Château Frontenac



Avant encore tout frais à la mémoire les historiques événements qui se sont déroulés à Québec, lors de la conférence internationale du Château Frontenac, les employés de ce luxueux hôtel du Pacifique Canadien désirent ardemment que le cinquième

Emprunt de la Victoire soit un succès complet à la compagnie. Aussi y souscrivent-ils généralement. Sur la photo ci-dessus, en face de M. J.-G. Cole, caissier adjoint du Château, on remarque plusieurs acheteurs d'obligations, employés du grand hôtel québécois. Ce sont, de gauche à droite,

E. Vignault, homme de cour; J.-B. Bradette, garçon de table; A. Giroux, menuisier; W. Dugal, électricien; G. Barbeau, cuisinier; N. Déry, chasseur; P. Trudeau, commis aux vivres; Mlle R. Languevin, fille de chambre; F. Bourque, plombier; et N. Bazuch, maître d'hôtel.

TROIS SOUS LE NUMERO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE
CANADA \$6 20
(Usaf Montréal et la banlieue)
E.-Unis et Empire britannique 8 00
UNION POSTALE 10 00
EDITION HEBDOMADAIRE
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Demain: VENT, AVERSES
MAXIMUM et MINIMUM: ...

Aujourd'hui maximum, 46.
Minimum aujourd'hui, 32.
Même date l'an dernier, 40.
BAROMETRE: 10 h. a.m., 29.40, 11 h. a.m.,
Même date l'an dernier, 30.
29.35, midi 29.30.
Chiffres fournis par Mme veuve M.-R. de
Mossé, 444 Sherbrooke est. ADOT 5.

La souscription au cinquième emprunt

La province de Québec a souscrit la moitié de son objectif, avec un total de \$162,919,000 ou exactement 49.9 p.c. du quota — L'île de Montréal s'est inscrite pour \$123,746,300, soit 48.7 p.c. de l'objectif métropolitain — A la fermeture, hier soir, l'ensemble du pays avait versé \$643,457,050 — Les employés du "Canadian National" ont déjà acheté pour \$5,004,200 d'obligations

La province de Québec a souscrit la moitié de son objectif de \$326 millions au 5e emprunt de la Victoire. C'est ce qu'a annoncé à midi le comité provincial, à Montréal, en précisant que l'ensemble du Québec s'était inscrit pour la somme de \$162,919,000 — soit exactement 49.9 p.c. du quota provincial. Les souscriptions des dernières 24 heures dans la province, se sont chiffrées à \$19,981,300.

Par ailleurs, l'île de Montréal, en versant un montant additionnel de \$17,260,950 durant les dernières vingt-quatre heures, a atteint le total de \$123,746,300 — ou 48.7 p.c. de l'objectif métropolitain de \$326 millions.

Au Tableau d'Honneur des villes. Vieux, sans ordre de préséance, les villes les plus peuplées de la province (sauf Montréal) qui figurent aujourd'hui au tableau d'Honneur pour le montant obtenu: Québec, 74.01; Lévis, 87.80; Rivière-du-Loup, 51.30; Chicoutimi, 40; Rimouski, 61; Baie-Comeau, 23.5; Arvida, 95.80; Sherbrooke, 75.00; St-Hyacinthe, 67.21; Valleyfield, 62.57; Sorel, 151.34; Drummondville, 97.55; Granby, 120.27; St-Jean, 81.53; Thérford-Mines, 49.21; Magog, 39.47; Victoriaville, 115.42; Lac-Mégantic, 38.28; Richmond, 90.92; Trois-Rivières, 69.88; Hull, 72.55; Shawinigan, 98.50; Noranda-Rouyn, 83.60; Cap-de-la-Madeleine, 77.79; Joliette, 53.38; St-Jérôme, 72.11; La Tuque, 68.63; Grand-Mère, 100.2; Lachute, 36.66; Buckingham, 34.55.

A travers le pays. Ottawa, 28 (C.P.) — Les quartiers généraux nationaux du 5e emprunt de la Victoire, ont annoncé à Ottawa, aujourd'hui, qu'à la fermeture des livres, hier soir, la population du pays avait souscrit un grand total de \$643,457,050, comparativement à un total de \$564,106,500 au même moment de la campagne, lors du précédent emprunt. Pendant les dernières 24 heures, la souscription a été de \$86,133,530.

Bien que le dernier chiffre soit le plus gros montant quotidien encore enregistré, disent les dirigeants de la campagne, il ne faut pas se laisser aller à un optimisme injustifié et tenir compte que dans le chiffre d'hier, il y avait un grand nombre de souscriptions des "noms réservés", dont une imposante de la Metropolitan Life Insurance Co., au montant de \$22 millions, \$500,000. La campagne en est aujourd'hui exactement à mi-chemin et il reste encore un travail formidable à faire pour obtenir un succès complet.

Souscriptions importantes. Dans la dernière liste des souscriptions de \$500,000 ou plus, mentionnons les suivantes: Imperial Life Assurance Co. of

Ils ne peuvent continuer leur voyage. Londres, 28 (C.P. par câble) — M. Richard K. Law, secrétaire d'Etat britannique, a informé la Chambre des Communes, hier soir, que le gouvernement était au courant qu'un certain nombre d'enfants britanniques étaient immobilisés au Portugal, incapables de trouver un moyen de continuer leur voyage de retour vers la Grande-Bretagne, après s'être rendus de l'Amérique du Nord au Portugal.

M. Law a dit que le gouvernement prenait toutes les mesures possibles pour faire transporter ces enfants dont plusieurs n'étaient pas accompagnés. Le gouvernement a demandé aux membres de la colonie britannique au Portugal de voir temporairement à l'entretien de ces enfants.

Cette question avait été soulevée aux Communes par M. Quintin Hogg, député conservateur. L'Evening News, pour sa part, a prétendu qu'il y avait de 300 à 350 petits britanniques immobilisés au Portugal et qu'ils vivaient dans un hôtel luxueux à Estoril, plage splendide près de Lisbonne.

Arbitrage à la "Dominion Rubber". Ottawa, 28 (D.N.C.) — M. Humphrey Mitchell, ministre du Travail, a annoncé aujourd'hui l'établissement d'une Commission de conciliation chargée de s'occuper du différend qui a surgi, au sujet de la reconnaissance de l'Union et d'une entente prévoyant l'atelier fermé, entre la Dominion Rubber Company, Limited, Saint-Jérôme, P.Q., et ses employés, membres de la St. Jerome Rubber Workers' Federation Union, numéro 144.

La Commission est composée de M. le juge Alfred Savard, de Montréal, président, nommé par le ministre du Travail à défaut d'une recommandation conjointe de la part des deux autres membres: MM. Paul Fournier et George B. Foster, c.r., tous deux de Montréal, désignés par les employés et les patrons respectivement.

Québec fête les aviateurs St-Pierre et G. Roy

Réception chez le premier ministre Godbout — Regret de la disparition du commandant Logan Savard

Québec, 28 (D.N.C.) — Les commandants d'escadre J.-W. Saint-Pierre et Georges Roy, de la fameuse escadrille des "Alouettes" ont été reçus à 11 heures par le premier ministre. Un grand déploiement a marqué la visite des deux aviateurs au parlement.

Une garde d'honneur, formée de membres de l'école des mitrailleurs de bord et commandée par le sous-lieutenant d'aviation Dubord et la fanfare de Lachine, avait pris place en face du parlement.

Les commandants d'escadre arrivèrent en auto à 11 heures précises, accompagnés du chef d'escadrille Guy Vadeboncoeur, directeur de l'école des mitrailleurs de Québec, du lieutenant de section Marcel Beauregard et de M. Henri Bray, président du comité des finances de guerre pour la région de l'est.

Au cours de sa conversation avec le premier ministre, le commandant Saint-Pierre a déclaré que le plus rude coup qu'il avait reçu pendant son service outre-mer, était la nouvelle de la disparition du commandant d'escadre Logan Savard. Ce dernier faisait partie de l'escadrille des "Alouettes" et devait partir pour l'Afrique avec Saint-Pierre et Roy. Au dernier moment, on eut besoin d'un homme d'expérience pour prendre le commandement d'une escadrille. Le commandant Savard fut choisi et ne tarda pas à placer son escadrille au premier plan, lui-même devait bientôt disparaître au cours d'une périlleuse mission.

La conférence tripartite de Moscou. Moscou, 28 (A.P.) — Le ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, M. Eden, le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Hull, et le commissaire des Affaires étrangères de la Russie, M. Molotov, ont commencé, aujourd'hui, la 10e séance de la Conférence tripartite, et la réunion circule qu'ils ont réglé des problèmes "de toute première importance" dans une atmosphère "excellente à date".

Les techniciens britanniques, étatsuniens et russes ont commencé à rédiger les ententes conclues jusqu'à ce moment.

Le premier ministre Staline continue de suivre de très près les développements et une émission de Moscou indique qu'il a conféré de nouveau personnellement, hier, avec une délégation britannique dirigée par M. Eden.

Chasseurs à l'oeuvre. Pelee Island, Ont., 28 (C.P.) — La chasse annuelle de trois jours au faisan à Pelee Island y a amené 1120 chasseurs de tous les points du Canada et des Etats-Unis. L'île se trouve dans le lac Erié, au sud de l'Ontario.

Les chasseurs n'ont droit qu'à 3 coqs et à une poule pour les trois jours. Les organisateurs du jeu disent qu'environ 18,000 faisans sont élevés dans l'île tous les ans.

La production de l'essence aux Etats-Unis. Washington, 28 (C.P.) — L'Office d'administration du pétrole en temps de guerre a révélé aujourd'hui que la production de la gazoline à 100 octanes pour avions a atteint le point ultime de l'objectif de 1944 fixé par le gouvernement américain, au cours du printemps de 1942.

Actuellement, trente-deux raffineries sont terminées et 40 autres seront en opération d'ici quelques mois. La construction de ces usines représente un placement total de \$900,000,000 dont 75 pour cent a été fourni par les compagnies pétrolières.

Les soies de porc et la guerre. Ottawa, 28 (C.P.) — Les porcs canadiens vont faire un effort de guerre que personne ne prévoyait: leurs soies deviennent une "commodité" vitale de guerre. D'après un arrêté ministériel, les bouchers devront enlever les soies de tout porc tué et les envoyer à un endroit où les recueillera pour les revendre à un prix fixé. Il est essentiel, a dit un porte-parole du gouvernement, que ces soies soient ramassées parce que le besoin s'en accroît.

Marché noir du pneu. London, Ont., 28 (C.P.) — La police municipale a dit aujourd'hui qu'elle croit avoir nettoyé un centre de marché noir du pneu vué dans cette région, en arrêtant trois hommes sous l'accusation d'avoir volé des pneus évalués à \$5,000.

Mort du créateur des jardins Butchart. Victoria, Colombie, 28 (C.P.) — M. Robert Butchart, qui avec sa femme, avait créé les célèbres jardins Butchart, à Saanich Arms, dans la banlieue de Victoria, est décédé à 86 ans.

M. Butchart avait amassé une fortune dans l'industrie du béton et du bois.

Pourquoi M. Churchill changera la "forme" des Communes

L'influence indirecte du demi-cercle sur le système de parti et sur l'électorat

Londres, 28 (C.P.) — Proposant aujourd'hui la formation d'un comité pour étudier des plans en vue de la reconstruction de la salle abritant autrefois la Chambre des communes et détruite par une bombe, le 10 mai 1941, M. Winston Churchill a fait des remarques piquantes à ce sujet.

"Nous donnons une forme à nos édifices, dit-il, et après ce sont ces édifices qui à leur tour nous donnent une forme."

M. Churchill a proposé que l'on utilise au maximum ce qui reste des murs partiellement démolis dans la reconstruction de la salle et il a exprimé le désir que l'on donne une forme oblongue et non semi-circulaire à cette nouvelle salle, parce que la "forme" de notre salle de délibérations est un "très puissant facteur dans notre vie politique", continue-t-il.

"Le demi-cercle est une invitation aux théoriciens politiques, parce qu'il permet à n'importe quel groupe de se déplacer vers le centre et d'adopter diverses nuances de rose à mesure que change la température."

"Je suis un partisan du système de parti, ayant été témoin de nombreux Parlements ardens qui ont été détruits par le système de groupe."

"Une chambre de forme oblongue est très favorable au système de parti. Il est assez facile de se mouvoir à travers ces gradins insensibles de gauche à droite, mais le fait de traverser le parquet exige une sérieuse considération. La logique est une pauvre guide comparé à la coutume."

"La logique, qui a incité tant de pays à loger leurs Assemblées de représentants dans des salles en demi-cercle qui donnent à chaque membre non seulement un siège mais souvent un pupitre avec un couvercle permettant de faire du bruit, s'est avérée fatale au gouvernement parlementaire."

Le premier ministre a ajouté que les "Communes ne devraient pas être grandes au point de contenir tous les membres en même temps sans déborder, parce que leur influence sur les électeurs dépend dans une importante proportion de leurs épisodes, même de leurs scènes et de leurs chahuts, et tout le monde admet qu'il vaudrait mieux que ceux-ci se passassent à huis clos."

"L'un de nos buts de guerre, c'est que le Parlement devienne un instrument puissant et flexible qui pourra discuter librement. Pour cela, l'intimité est indispensable. Les harangues du haut d'une tribune se voient un mauvais substitut pour notre ton de conversation."

En France. Londres, 28 (C.P.) — Un porte-parole du gouvernement du maréchal Pétain a déclaré hier soir à la radio de Vichy qu'une nouvelle vague de résistance balait la France et que le pays est exposé à sombrer dans le désordre complet d'un moment à l'autre. Il a ajouté que les escarmouches entre saboteurs et terroristes et la police se multiplient un peu partout à travers le pays. En même temps, la radio française de Brazzaville a rapporté que le maréchal von Rundstedt avait ordonné l'arrestation de nombreux officiers français.

Les chefs des mouvements clandestins français passeraient fréquemment du continent en Afrique pour coordonner les projets d'invasion contre la résistance en France. L'un des derniers à atteindre Alger est M. André de Trocquer, un chef socialiste, qui a rapporté que les socialistes seuls comptent 60,000 membres dans les mouvements clandestins.

A Québec. Québec, 28 (D.N.C.) — Une élection partielle au conseil municipal de Québec sera tenue très prochainement. Comme le terme des maires et échevins expire dans un an, on a décidé de choisir immédiatement un successeur à feu l'échevin Hubert Simard, décédé la semaine dernière.

Au bureau du greffier on nous a déclaré hier que les bulletins de présentation seront prêts dans quelques jours et que l'élection pourra être tenue le lundi, 29 novembre. La mise en nomination aurait alors lieu une semaine avant l'élection, soit le 22 novembre. Le maire, consulté, a semblé opiner dans ce sens.

Les candidatures sont nombreuses.

Infraction au service sélectif. Armand Dallaire, 22 ans, 2091, rue Saint-André, a comparu ce matin devant le juge J.-C. Langlois, sous l'accusation de ne s'être pas soumis à l'examen médical de l'armée dans le délai fixé. Le tribunal l'a condamné à \$25 d'amende et aux frais, après qu'il sera conduit dans un camp d'entraînement.

A la recherche d'un aviateur. North Bay, Ont., 28 (C.P.) — La police et des civils cherchaient aujourd'hui dans la région de Sturgeon Falls, à 20 milles à l'ouest d'ici, pour retrouver un aviateur perdu dans le bois depuis hier matin. Il n'y a pas d'autres détails.

L'Ecole du Meuble hérite de trois collections

A celle de Paul Guoin s'ajoutent celles de Mlle Augustine Bourassa et de la riche demeure Ravenscrag — Tout le deuxième étage devient un grand musée du meuble canadien

L'Ecole du Meuble s'est enrichie ces derniers temps d'une triple collection. L'ensemble de la collection Paul Guoin vient de s'ajouter des meubles cédés au Musée de l'Ecole par Mlle Augustine Bourassa et de fragments de décoration intérieure de la riche résidence Ravenscrag, transformée en institut neurologique par l'Université McGill.

Le directeur de la maison, M. Jean-Marie Gauvreau, est heureux de ce triple héritage que vient de recueillir l'Ecole du Meuble, elle-même dans ses meubles, angle des rues Berri et Dorchester, depuis un temps encore relativement court.

L'installation de ces trois collections prendra quelque temps. La collection Guoin, en bonne partie rangée, occupera une vaste salle du côté de la rue Berri. C'est d'ailleurs l'intention du directeur de faire de tout le deuxième étage un vaste musée.

La collection Bourassa est à peine déballée. Sept camions Baillargeon ont transporté à l'Ecole les meubles et autres objets mis de côté par Mlle Augustine tout au cours de sa vie.

Quant à la collection de l'Institut neurologique, elle a été offerte par l'Université McGill à l'Ecole du Meuble, à titre tout à fait gracieux.

La nécessité pour l'Institut de transformer l'intérieur de nombre de pièces de la somptueuse demeure de la famille Allan, sur l'avenue des Pins, exigeait l'enlèvement de certaines armoires ou étagères de style victorien, qui ne pouvaient plus leur être utiles, mais qui méritait d'être conservées. L'Institut les a offertes à l'Ecole du Meuble, qui les a acceptées avec empressement.

Lorsque l'installation du musée sera terminée, le public sera invité à le visiter.

Poursuite contre la compagnie Merck

Washington, 28 (A.P.) — Le département de la Justice a annoncé aujourd'hui qu'une plainte a été portée à Trenton, N.-J., accusant Merck and Company, Inc., de Rahway, N.J., les plus grands producteurs de produits chimiques et pharmaceutiques aux Etats-Unis, et de Darmstadt, Allemagne, d'avoir maintenu un cartel en violation des lois contre les trusts.

La poursuite, issue en cour fédérale, a nommé comme défendeurs Merck and Company, George W. Merck, président, Powers-Weightman-Rosegarten Corporation, filiale de Merck, avec bureau à Rahway.

La plainte porte que: 1o Merck and Company, Inc., de Rahway, et filiales ont conspiré avec Merck et Darmstadt pour diviser le territoire mondial en régions sans concurrence par le moyen de ce qu'ils ont eux-mêmes décrit comme un traité daté de novembre 1932.

2o Aux termes du traité, Merck, de Rahway, désignèrent les Etats-Unis et le Canada comme territoire exclusif, pendant que Merck, de Darmstadt, avaient le reste du monde, y compris l'Amérique latine. Le traité fixait également que Cuba, les Indes occidentales et les Philippines seraient territoires adjoints où les conditions de vente et les prix seraient fixés par entente.

3o Depuis que le blocus anglais après la déclaration de guerre en 1939 a empêché Merck, de Darmstadt, d'exporter dans les autres pays, en particulier dans l'Amérique latine, il a été entendu entre la compagnie allemande et la compagnie étatsunienne que celle-ci fournirait les agents de Darmstadt en Amérique du Sud.

4o Pour donner suite à cette entente, Merck, de Rahway, ressuscita une succursale oubliée, la Powers-Weightman-Rosegarten Corporation, et l'assigna à la défense des intérêts de Merck allemand, pendant la guerre, dans le territoire désigné. Le but de ce dernier arrangement était probablement de permettre à la Merck de Rahway d'abandonner plus facilement ses exportations et le territoire de Darmstadt après la guerre.

Les pertes civiles du Reich. Londres, 28 (C.P.) — Une dépêche de l'Exchange Telegraph Agency, en date de Zurich, dit aujourd'hui que 1,200,086 civils allemands ont été tués ou sont portés disparus à la suite des raids alliés qui ont lieu du début de la guerre au 1er octobre dernier. L'agence dit que ces chiffres ont été obtenus d'un membre de l'office des statistiques du gouvernement de Berlin.

Le nombre des civils allemands qui ont été chassés de leurs demeures par les bombardements ou qui les ont évacués par mesure de prudence s'est élevé, toujours selon la même source, à 6,953,000.

Vient de paraître. La deuxième édition du roman de Léo-Paul Desrosiers "SOURCES" En vente à notre service de librairie \$1.10 franco.

Du même auteur, au même prix: Nord Sud, roman semi-historique. Les opiniâtres

Le juge Cousineau rejette une inscription en droit de la Compagnie des tramways

En marge d'une action intentée par Me J.-P. Lantôt, c.r., pour faire déclarer que la compagnie n'a pas rempli ses obligations — Juridiction de la loi fédérale au lieu de la juridiction provinciale

Le juge Louis Cousineau a rejeté ce matin une inscription en droit de la Compagnie des tramways, contre une poursuite prise par Me J.-P. Lantôt, c.r., contre cette compagnie, avec la Montreal Trust Co., mise en cause.

Au mois d'avril 1942, Me Lantôt, à titre de propriétaire de \$5,000 d'obligations-or de l'hypothèque générale de la compagnie, avait intenté une poursuite, où il demandait à la Cour supérieure de déclarer que la compagnie était en défaut de remplir ses obligations et conséquemment était en faillite.

Il s'agit d'une action prise par un obligataire sur une hypothèque générale contre la Compagnie des tramways de Montréal, où l'on demandait que l'arrangement fait entre les obligataires et la compagnie et approuvé par le juge Greenshields le 22 décembre dernier, soit mis de côté. On veut faire déclarer que la Montreal Tramways Co. a perdu le bénéfice du terme avec ses créanciers. La Compagnie des tramways, d'après l'action, doit au delà de \$45,000,000, qui sont dus et passés dus depuis le mois d'avril 1942. On allègue que la compagnie a ainsi perdu le bénéfice du terme parce qu'elle a pavé illégalement, au delà de \$16,000,000 à ses actionnaires, qui appartiennent aux obligataires. Elle a perdu le bénéfice du terme aussi parce qu'elle paie \$100,000 par année de plus pour son électricité à la Montreal Light, Heat and Power et à la Shawinigan, qui sont à la tête de la pyramide financière qui détient le contrôle de ses actions. La compagnie doit au delà de \$2,500,000 à la ville, qu'elle ne paie pas et qu'elle garde illégalement. En plus la compagnie a un avoir matériel à ses débuts de \$36,000,000, qui sert de base à ses taux et tarifs, lorsque cet avoir matériel ne vaut pas la moitié du montant. La garantie des obligataires se trouve tellement diminuée que la compagnie s'est trouvée en conséquence en vertu de la loi, à perdre le bénéfice du terme. La compagnie est aussi accusée d'avoir prélevé des passagers des prix deux fois plus élevés que le capital qu'elle avait investi dans l'entreprise. La somme de \$16,000,000 devrait être remise aux passagers ou bien devrait être payée aux obligataires qui prennent le rang avant les actionnaires.

La poursuite a été défendue contre ces prétentions par une inscription en droit et la cour vient de décider que tous les arrangements qu'elle avait faits avec les obligataires en vertu d'une loi passée en 1940 par la Législature de Québec sont illégaux.

La loi de Québec dont la compagnie s'est prévalu est inconstitutionnelle. Le procureur général de Québec n'est pas intervenu pour défendre sa loi. C'est la loi fédérale des chemins de fer qui s'appliquait à la compagnie de tramways et celle-ci n'a pas voulu s'adresser à la Cour d'échiquier du Canada pour faire ses arrangements avec ses créanciers. A la suite de l'inscription en droit, d'après la poursuite, il va maintenant être possible de faire une enquête sur l'avoir matériel de la compagnie de tramways et sur la somme de \$16,000,000, dont la pyramide financière dont fait partie la M. L. H. and P. et la Shawinigan, d'après l'action, s'est emparée indûment.

Dans le jugement qu'il a rendu le juge Louis Cousineau dit que le juge Greenshields en approuvant l'arrangement de décembre 1942 entre les obligataires et la défenderesse, agissait comme persona designata. Il ajoute les considérations suivantes:

Considérant que l'acte des chemins de fer de Québec ainsi que l'amendement à cette loi ci-haut mentionnée ne semblent contenir aucune définition concernant le chemin de fer urbain et le tramway;

Considérant que l'acte des chemins de fer, chap. 170, Statuts révisés du Canada 1927, au 3ème paragraphe, contient après les mots "chemin de fer" ou "voie ferrée", spécialement à la fin du paragraphe les mots suivants "et, sans préjudice du contexte ne permet pas, comprend le chemin de fer urbain et le tramway";

Considérant qu'il semble évident par la déclaration et d'après les notes des parties, que la défenderesse, pour faire des arrangements avec ses obligataires, aurait dû procéder devant la Cour d'Echiquier du Canada, aux termes des articles 155 à 159 de l'Acte des chemins de fer, 1919, 9-10, Geo. V, chap. 68;

Considérant qu'il semble clair dans tout ce débat qu'il s'agit d'une question de commerce et de faillite, et qu'en vertu de l'Acte de l'Amérique britannique du nord, le commerce et la faillite sont sous l'autorité exclusive du parlement du Canada;

Considérant qu'à la face même des procédures, il s'agit d'une pure question de commerce et de faillite, et que la défenderesse, apparaissant devenue insolvable, était soumise à la loi fédérale prévoyant l'insolvabilité des compagnies de tramways;

Considérant que d'après le jugement même de l'honorable juge Greenshields, lorsqu'il a tenté d'approuver les arrangements entre les obligataires et la défenderesse, il est admis que si l'autorité fédérale a déjà couvert le territoire de l'insolvabilité d'une compagnie, comme dans le cas de la défenderesse, que l'autorité provinciale n'a aucun pouvoir;

Considérant que l'acte des chemins de fer de 1919 existait dès longtemps avant l'amendement fait à la loi des chemins de fer de Québec, par 4 Geo. VI, chap. 65, sanctionné le 22 juin 1940;

Considérant que l'action du demandeur, par ses conclusions, n'est pas une action en déclaration de faillite, ni une action pour réclamer le montant de son obligation, mais est plutôt une action basée sur un contrat de fiducie, comme il appert par le 2ème paragraphe du fiat qui a été déposé à la Cour pour l'émission du bref dans cette cause, lequel paragraphe se lit comme suit:

"Action pour faire déclarer exécutoire un contrat de fiducie et en annulation d'arrangement fait avec les obligataires et sanctionné par le juge comme persona designata et en demande à l'effet que la défenderesse a perdu le bénéfice du terme."

Considérant qu'il n'est défendu nulle part dans la loi de prendre une action pour mettre en force un contrat comme dans le cas soumis par la présente action, mais qu'au contraire, le contrat passé entre les parties, constitue la loi des parties qui doit être appliquée par les tribunaux;

Considérant que la Cour ne sera vraiment en position de se rendre compte de l'étendue des droits du demandeur, lorsque le contrat de fiducie passé entre la mise-en-cause, la Montreal Trust Company, et la défenderesse, le 31 mars 1925, devant le notaire H. P. Honey, aura été produit régulièrement, pour être apprécié par la Cour;

Considérant partant, que l'inscription en droit totale de la défenderesse est mal fondée;

Rejette ladite inscription en droit totale, avec dépens. (signé) Louis COUSINEAU, J.C.S.

Considérant que l'acte des chemins de fer de 1919 existait dès longtemps avant l'amendement fait à la loi des chemins de fer de Québec, par 4 Geo. VI, chap. 65, sanctionné le 22 juin 1940;

Considérant que l'action du demandeur, par ses conclusions, n'est pas une action en déclaration de faillite, ni une action pour réclamer le montant de son obligation, mais est plutôt une action basée sur un contrat de fiducie, comme il appert par le 2ème paragraphe du fiat qui a été déposé à la Cour pour l'émission du bref dans cette cause, lequel paragraphe se lit comme suit:

"Action pour faire déclarer exécutoire un contrat de fiducie et en annulation d'arrangement fait avec les obligataires et sanctionné par le juge comme persona designata et en demande à l'effet que la défenderesse a perdu le bénéfice du terme."

Considérant qu'il n'est défendu nulle part dans la loi de prendre une action pour mettre en force un contrat comme dans le cas soumis par la présente action, mais qu'au contraire, le contrat passé entre les parties, constitue la loi des parties qui doit être appliquée par les tribunaux;

Considérant que la Cour ne sera vraiment en position de se rendre compte de l'étendue des droits du demandeur, lorsque le contrat de fiducie passé entre la mise-en-cause, la Montreal Trust Company, et la défenderesse, le 31 mars 1925, devant le notaire H. P. Honey, aura été produit régulièrement, pour être apprécié par la Cour;

Considérant partant, que l'inscription en droit totale de la défenderesse est mal fondée;

Rejette ladite inscription en droit totale, avec dépens. (signé) Louis COUSINEAU, J.C.S.

Les donneurs de peau. Philadelphie, 28 (A.P.) — On croit que l'organisation d'une "banque de peau" au pénitencier de l'Etat de l'est est la première du genre.

Le Dr Goddard, président du bureau des gouverneurs du pénitencier, a déclaré que cinquante forcés à long terme ont été trouvés physiquement aptes et prêts à donner de leur peau où on en aura besoin. Le Dr Goddard étudie le moyen d'organiser des donneurs de peau dans les prisons de tout le pays. Cette idée est venue à la suite des appels venus de partout et demandant de la peau pour les enfants gravement brûlés. Il s'agit de faire des greffes dont plusieurs ont jusqu'à maintenant parfaitement réussi.

Vol dans un restaurant. Après avoir brisé une vitre de la porte de côté donnant sur la rue Clossé, des cambrioleurs sont entrés-hier dans le restaurant Roxford, 2219 ouest, rue Sainte-Catherine, et y ont volé 102 boîtes de cigarettes évaluées à \$488; 7 boîtes de cigares évaluées à \$35 et \$4 en argent.

Conférence de presse de M. Jean Désy. Ottawa, 28 (D. N. C.) — M. Jean Désy, ministre canadien au Brésil, a tenu ce matin une conférence de presse au cours de laquelle il a montré le rôle de plus en plus important joué par le Brésil dans la guerre, aux côtés des Nations-Unies. Il a parlé en termes enthousiastes de l'apport industriel et minier du pays, du développement de son industrie, de son aviation et de ses chantiers navals. Au Brésil, on est très heureux de la part prise par le capital canadien dans le développement du pays.

Les Brésiliens sont très intéressés à tout ce qui concerne le Canada et ils ont d'avis, comme ils l'ont toujours été, que le Canada est pays d'Amérique.

Union de mineurs favorisée. Kirkland Lake, Ont., 28 (C.P.) — A la suite d'un vote de représentation syndicale ordonné par la Cour à la mine Lake Shore, le local 204 des United Mine, Mill and Smelter Workers of America (C.I.O.) a obtenu une faible majorité de cinq voix sur le Lake Shore Workmen's Council.

Pays à l'honneur demain. Les pays qu'honorera demain, pendant toute la journée, le Comité national des finances de guerre, en marge du 5e emprunt de la Victoire, seront les pays alliés suivants: Costa-Rica, Guatemala, Nicaragua, Panama, Honduras, Haïti, Cuba, Salvador et Bolivie.

Jeudi, 28 octobre 1943

Programmes spéciaux

VIEUX AIRS DE LUTH
A 10 h. 15 p.m. — L'Orchestre, que dirigera Jean Deslauniers aux Trois-Rivières...

Sommaire des postes locaux

- CBF-690 kilocycles
4.30 Radio-collège.
5.00 Heures du soir.
5.15 Nouvelles.

Vendredi, 29 octobre 1943

Sommaire des postes locaux

- CBF-690 kilocycles
7.20 Ouvrature du poste.
7.30 Nouvelles.
8.00 Nouvelles.

Programmes spéciaux

A 8 h. 30 p.m. — Un sketch qui transmettra Radio-Canada la victoire de nos armées...

Programmes spéciaux

A 10 h. 30 p.m. — Un pilote de l'Aviation royale en congé à Québec dira à ses compatriotes comment lui apparaît le Canada français...

Programmes spéciaux

A 8 h. 30 p.m. — Un sketch qui transmettra Radio-Canada la victoire de nos armées...

Programmes spéciaux

A 10 h. 30 p.m. — Un pilote de l'Aviation royale en congé à Québec dira à ses compatriotes comment lui apparaît le Canada français...

Programmes spéciaux

A 8 h. 30 p.m. — Un sketch qui transmettra Radio-Canada la victoire de nos armées...

PIQUANTE COMEDIE AU SAINT-DENIS



Marie Glory et Noël-Noël, dans une scène du film "Mon cœur balance", samedi, au Saint-Denis.

Début à l'Arcade



Mlle Lucille LAPORTE, bien connu des mélomanes, qui fait ses débuts à l'Arcade, vendredi soir, dans Fabienne, pièce en trois actes de Mme Claude Socrori.

Programme de Mary Henderson

Mary Henderson, soprano, sera l'artiste invitée du prochain concert de L. M. M. C. jeudi, le 4 novembre, à 11 heures de l'avant-midi, au Ritz-Carlton.

M. Rudolf Serkin

Rudolf Serkin, que les abonnés du Ladies' Morning Musical Club et des Concerts Symphoniques de Montréal ont reconnu comme l'un des plus grands pianistes de notre époque, donnera son premier récital public à Montréal, le premier novembre, au théâtre His Majesty's.

La législation des prêts et garantis hypothécaires

La Ligue de protection de l'épargne hypothécaire a convoqué son exécutif pour une assemblée très importante à son bureau chef. La disparition du moratoire de nos statuts provinciaux et la constitution d'un tribunal de conciliation ont fait naître de nombreux et multiples problèmes dont la solution s'impose chaque jour davantage.

Le bon Père Alfred

Biographie du serviteur de Dieu, le Père Alfred Pampalon, rédempteur. Nouvelle et troisième édition. Amis, ne laissez pas passer l'occasion qui vous est fournie de connaître davantage un jeune Canadien français, à la physiologie sainement attrayante, un compagnon de la vie de sainteté en 1896, après une vie des plus ferventes, celle du bon Père A. Pampalon.



Pierre MONTEUX, chef d'orchestre français, qui dirigera vendredi le concert du théâtre Saint-Denis, mettant en vedette Marcel Hubert, violoncelliste.

"Les plus beaux yeux du monde" au Radio-Théâtre Lux Français

Voici une pièce charmante. La très jolie Lucie, qui a "les plus beaux yeux du monde" au dire de ses deux admirateurs, Arthur et Napoléon, passe la saison sur une petite plage normande.

Arthur n'est pas l'homme des mots. Un soir, il demande à Napoléon: "Mais que dirais-tu, toi, si tu avais à demander en mariage une jeune fille ravissante?" Et Napoléon, avec une lyre invisible et sa lance, ce qu'il dit est si joli, si plein de poésie et reflète surtout une telle beauté de sentiments que lorsque, le même soir, Arthur, qui les a retenus, dit à Lucie les paroles de Napoléon, celle-ci est charmée et accepte sa demande en mariage.

Noas les retrouvons quelques années plus tard, Arthur a réussi. Il est riche. Sa villa est luxueuse. Lucie, qui a maintenant une petite fille, porte de belles robes et elle a toujours "les plus beaux yeux du monde" bien qu'elle soit devenue aveugle. Arthur, cependant, n'est pas le mari-qui aurait dû être et la pauvre Lucie est plus malheureuse encore d'être délaissée qu'aveugle.

Odette Coupal a su adapter ce drame profondément humain, d'une psychologie très fine, bien digne de son auteur, Jean Sarment. Il a été créé à Paris en 1925 par l'auteur, Abel Jacquin et Marguerite Valmond, à Montréal, il a été joué par Huguette Oligny, François Rozet et Jean-Paul Kingsley.

C'est pourquoi M. Paul L'Anglais, directeur-réalisateur de cette émission, a décidé de confier à Huguette Oligny, jeune première dramatique au talent prometteur, le rôle qu'elle avait déjà tenu à la scène. Napoléon, ce sera René Verne, ce jeune premier que le Radio-Théâtre Lux Français a découvert et lancé. Syntonisez de bonne heure, pour ne pas manquer cette émission qui passe ce soir, de 9 à 10 h., sur les ondes de C.K.A., Montréal, et CHRC, Québec.

Prévention des accidents

Le cours d'initiation sécuritaire du contremaître donné par l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail à l'École technique de Montréal, 200 ouest, rue Sherbrooke, remporte des succès éclatants et s'avère d'une importance capitale pour l'éducation sécuritaire de ceux qui ont le plus grand part de responsabilité dans l'exécution du programme de sécurité à l'usine ou sur le chantier.

A la scène, au concert et à l'écran

L'horaires des spectacles

- SAINT-DENIS
" Louise "
12 h. 5. 30 h. 30. 6 h. 25. 9 h. 50.
" M. Albert "
1 h. 40. 3 h. 05. 8 h. 30.

La gazette des spectacles

Cinéma

SAINT-DENIS: Louise, opéra de Charpentier, avec Grace Moore, André Pernet et Georges Thill, et Monsieur Albert, avec Edwige Feuillère, Noël-Noël et Betty Stockfeld.

Musique

SAINT-DENIS: Pierre Monteux et l'Orchestre Philharmonique de Montréal. Soliste: Marcel Hubert, violoncelliste. (Le 29 octobre, à 8 h. 30).

Musique

SAINT-DENIS: Pierre Monteux et l'Orchestre Philharmonique de Montréal. Soliste: Marcel Hubert, violoncelliste. (Le 29 octobre, à 8 h. 30).

Musique

SAINT-DENIS: Pierre Monteux et l'Orchestre Philharmonique de Montréal. Soliste: Marcel Hubert, violoncelliste. (Le 29 octobre, à 8 h. 30).

Musique

SAINT-DENIS: Pierre Monteux et l'Orchestre Philharmonique de Montréal. Soliste: Marcel Hubert, violoncelliste. (Le 29 octobre, à 8 h. 30).

Musique

SAINT-DENIS: Pierre Monteux et l'Orchestre Philharmonique de Montréal. Soliste: Marcel Hubert, violoncelliste. (Le 29 octobre, à 8 h. 30).

Musique

SAINT-DENIS: Pierre Monteux et l'Orchestre Philharmonique de Montréal. Soliste: Marcel Hubert, violoncelliste. (Le 29 octobre, à 8 h. 30).

Musique

SAINT-DENIS: Pierre Monteux et l'Orchestre Philharmonique de Montréal. Soliste: Marcel Hubert, violoncelliste. (Le 29 octobre, à 8 h. 30).

Musique

SAINT-DENIS: Pierre Monteux et l'Orchestre Philharmonique de Montréal. Soliste: Marcel Hubert, violoncelliste. (Le 29 octobre, à 8 h. 30).

ST-DENIS
A L'AFFICHE
GRACE MOORE
GEOGES THILL
ANDRÉ PERNET
LOUISE

Comité des Concerts de l'Ecole Supérieure de Musique d'Outremont

ARCADÉ
A L'AFFICHE
MARCEL CHABRIER
ANTOINETTE GIROUX
GERMAINE GIROUX
L'AMOUR

CAPITOL
2e semaine
ROBERT TAYLOR
" BATAAN "
" NEVER A DULL MOMENT "

PRINCESS
A l'affiche
" DESPERADOES "
" RED HEAD FROM MANHATTAN "

LOEW'S
3e semaine
" THE PHANTOM OF THE OPERA "
EN COULEURS

PALACE
2e semaine
BOB HOPE
" LET'S FACE IT "

IMPERIAL
Dernier jour
MARIA MONTEZ
JOHN HALL
" White Savage "

IMPERIAL
Autre spectacle:
" Cowboy in Manhattan "

Au MONUMENT NATIONAL
CE SOIR
Un homme et son péché
\$1.65 - \$1.35 - \$1.10 - \$0.85 (Loges \$2.00)

DEMAIN SOIR 8.30 THEATRE ST-DENIS
FRANCE-FILM présente un DEUXIEME ET DERNIER CONCERT
avec LE CÉLEBRE CONDUCTEUR FRANÇAIS
PIERRE MONTEUX
et l'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE MONTREAL - 78 MUSICIENS
SOLISTE MARCEL HUBERT

MONUMENT NATIONAL
Un homme et son péché, deuxième payannerie tirée du roman de Claude-Henri Gignou. Soirées du 16 au 23 octobre, matinées le samedi et

UN HOMME ET SON PECHE
MA FILLE, TU SAURAS MON TI-MOUSSE QUE MA FILLE.....
père Josephat

UN HOMME ET SON PECHE
MA FILLE, TU SAURAS MON TI-MOUSSE QUE MA FILLE.....
père Josephat
Retenez le "Devoir" d'avance
chez votre dépositaire - c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer - 3 sous le numéro.

M. Henri Bourassa fait l'histoire de la question des écoles au Manitoba

Droits et devoirs des parents en matière d'éducation — Tentatives pour rendre les Canadiens français protestants et anglais — L'école dans notre constitution — La loi du Manitoba — Le recours aux tribunaux — L'attitude de nos évêques — Le voyage de MM. Tarte et Bourassa dans l'Ouest — L'encyclique "Affari Vos"

"LES FORMULES LEGALES ET LES PROMESSES DES POLITICIENS VALENT DANS LA MESURE OU ON A LA VOLONTÉ ET LA FORCE POUR LES FAIRE RESPECTER"

Devant un auditoire nombreux et attentif, M. Henri Bourassa a prononcé hier soir à l'Auditorium du Plateau la deuxième des dix conférences publiques qu'il doit donner au cours des prochains mois, sous les auspices de la Ligue d'Action nationale. L'orateur a retracé les grandes lignes de la question des écoles du Manitoba, qui agita considérablement l'opinion dans les dernières années du XIXe siècle, au Canada.

Nous donnons ici les principaux extraits de cet entretien qui a duré plus de deux heures.

M. Bourassa

Lorsque j'ai commencé mes activités politiques, la question des écoles du Manitoba battait déjà son plein. C'est peut-être l'une des questions qui aient le plus agité l'opinion, non seulement dans la province de Québec mais dans tout le pays. Ce qu'il en coule d'encre et de salive là-dessus. Évidemment, la question en valait la peine. Elle posait tout le problème de l'éducation: droits des parents, de l'Église, de la société; et aussi le problème des relations de l'Église et de l'État, si admirablement analysé dans l'ouvrage d'Emile Olivier sur l'Église et l'État d'après le Concile du Vatican.

De ce déluge nous allons chercher à extraire l'essentiel: d'abord poser quelques principes, très peu parce que je sais que les principes ne sont plus de mode, mais comme je suis d'une génération disparue j'y attache encore quelque importance; deuxièmement, nous parlerons de la législation qui a précédé et qui a accompagné la question des écoles du Manitoba; et puis nous verrons l'histoire.

Dans l'ordre des principes, je demande à messieurs les théologiens de me surveiller et de m'avertir si je bats la campagne. Je me contente de dire qu'au point de vue du droit naturel, les parents ont le premier devoir et les premiers droits en matière d'éducation. Je crois même que la théologie enseigne qu'une des fins essentielles du mariage, c'est l'éducation des enfants.

Dans l'ordre surnaturel, pour nous catholiques l'Église enseignante, constituée par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour être les témoins de sa vie humaine et tous les peuples, a la première responsabilité et l'autorité suprême en matière d'éducation. Il va de soi que l'explosion du protestantisme au XVIe siècle a apporté une perturbation singulière dans cette question comme du reste dans les questions d'ordre dogmatique et moral et d'ordre social.

Mais le plus perturbant des facteurs en matière d'éducation, c'est précisément cet état d'esprit qui s'est développé sur tout le globe, à côté chez un grand nombre de catholiques, que le rôle de l'Église ne consiste qu'à enseigner les matières de foi et de morale.

Rigoureusement, c'est vrai. Mais pour pouvoir enseigner la foi et la morale avec autorité et efficacité, l'Église a le droit et le devoir de surveiller tout l'enseignement. Les bibles ennemis de l'Église, de l'ordre catholique et de la famille chrétienne n'ont pas été les sectaires qui se sont attaqués furieusement à la foi catholique, mais ces hommes, dont plusieurs de bonne foi, qui se sont appliqués à partager le domaine de l'enseignement en compartiments étanches, laissant à l'Église le soin d'enseigner le catéchisme, mais réclamant qui pour l'État, qui pour le corps enseignant, qui pour la société civile généralement, le droit exclusif d'enseigner toutes les autres matières.

Pour peu qu'on y pense, avec un peu d'expérience, un peu de connaissance de l'histoire, un peu de connaissance du cœur humain et de l'intelligence, ne voit-on pas le danger qui résulte du fait que l'on élimine de toutes les matières enseignées la notion de Dieu, les notions de foi, de morale, enfin tout l'ordre surnaturel? Qu'il s'agisse d'histoire naturelle, de géographie ou d'histoire, rien n'est plus dangereux que de faire abstraction de l'idée de Dieu, de l'action divine, du surnaturel dans l'enseignement ordinaire.

A plus forte raison chez les protestants. Et pour ne pas rester dans le domaine vague, dans notre pays où dès après la conquête a commencé l'affluence de protestants de différentes sectes.

M. Bourassa parle de l'Institution Royale, la première tentative pour rendre les Canadiens français anglais et protestants. Il signale que, tandis que l'enseignement dans le Bas-Canada a été organisé en somme sur le modèle britannique, dans le Haut-Canada l'enseignement a été organisé sur le modèle de la Prusse.

L'école dans notre constitution

Le conférencier expose ensuite la juridiction en matière scolaire dans la Confédération canadienne. Il dit qu'en vertu de l'article 43, paragraphe 6, des résolutions de Québec les provinces ont l'autorité exclusive sur les questions scolaires, avec les seules réserves que les droits acquis à ce moment-là à la minorité catholique du Haut-Canada et à la minorité protestante du Bas-Canada devaient être conservés. C'est tout. Des minorités des autres provinces, pas un mot. De l'enseignement du français, pas un mot.

Qu'ils aient eu tort ou raison, nos représentants, que nous avons stupefiés, Taché (sir Étienne-Pascal), Cartier, et les autres, ont signé le pacte de Québec sans rien exiger en faveur des minorités catholiques de toutes les provinces de ce temps-là et des provinces à venir, ni en faveur du français. N'oubliez pas ce point capital.

Et ce paragraphe 6 de l'article 43 est gouverné par l'article précédent, art. 42, qui déclare que toutes les provinces seront absolument maltraitées de modifier leur constitution comme bon leur semblera.

M. Bourassa dit qu'au parlement de l'année suivante son oncle, François Bourassa, voulut faire amener le projet pour y mettre que la

minorité catholique du Haut-Canada jouirait de tous les privilèges accordés à la minorité protestante du Bas-Canada, mais que cela fut écarté, le gouvernement insistant pour ne rien changer au texte convenu à la conférence. Mais à Londres, le texte ne fut plus considéré comme intangible. Après des négociations dans les coulisses, on adopta le fameux article 93, cet autre at-trape-nigaud comme le Statut de Westminster; cet article faisait de l'instruction publique une question non plus exclusivement provinciale, mais mixte. On y donnait une garantie apparemment formelle en faveur des minorités du Bas et du Haut-Canada, mais pour les autres provinces on stipulait que si une minorité était lésée dans ses droits elle pourrait en appeler au gouvernement fédéral qui pourrait passer une loi remédiate — qui ne remédierait rien.

Quant au français, le seul article 133 qui dit que dans la Législature de Québec et le parlement fédéral, l'usage des deux langues serait facultatif, et que pour l'impression des documents les deux langues sont de droit. Pour les autres provinces, rien.

La loi du Manitoba

Le conférencier parle des premières législations scolaires sous la Confédération, dans le Québec et au Nouveau-Brunswick, de la cession des territoires de l'Ouest au Canada. Le parlement canadien vota l'Acte du Manitoba, avant même la cession du territoire. Quant à l'instruction publique, on copia avec une petite modification l'article 93 qui devint l'article 22. On ajouta les mots: *or practice* — "droit ou privilège conféré, lors de l'union, par la loi ou par la coutume..." Pour le français on inséra l'article 23 qui est la copie de l'article 133.

Avant même l'adoption de ces lois le gouvernement d'Ottawa envoyait un arpentier, un nommé Dennis, qui commença à tirer des lignes. Les Métis murmuraient, et Mgr Taché avertit le gouvernement d'Ottawa de prendre garde, mais Cartier lui dit d'être bien tranquille. Mgr Taché partit pour Rome, pour le concile du Vatican, et la révolte éclata au Manitoba; on forma un gouvernement provisoire avec Riel.

Le gouvernement fédéral prit peur et cédait à Mgr Taché à Rome pour lui demander de s'en venir. Mgr Taché aimait bien à consulter Mgr Bourget. Notez bien cela, ça peut servir pour bien d'autres périodes de notre histoire. Mgr Taché va trouver Mgr Bourget, qui lui dit: "Écoutez, Monseigneur, vous êtes ici pour exercer votre devoir d'évêque, vous avez prévenu les ministres de ce qui les attendait. Pourquoi priez-vous la responsabilité maintenant de vous faire l'instrument du pouvoir politique et civil?" Si on n'avait jamais oublié cela!

Mgr Taché aimait bien ses gens et s'y revenait. En passant par Londres et par Ottawa, on lui a fait beaucoup de promesses, et en arrivant au Manitoba il dit à ses Métis: "Soumettez-vous, vous allez tout avoir". Plus tard, les vieux Métis disaient à Mgr Taché: "Père, tu nous as trompés", Mgr Taché s'était porté caution des politiciens qui lui avaient fait beaucoup de promesses, et ce fut le chagrin de sa vie.

La Législature du Manitoba organisa un système d'instruction publique. La population était à peu près également divisée entre catholiques et protestants. La Législature organisa un système analogue à celui du Québec. L'idée était belle, il y avait deux comités comme ici, un comité catholique et un comité protestant, surveillance de l'enseignement religieux, etc. Seulement, il aurait fallu penser que même en terre britannique le droit a besoin de force de temps en temps, et que dans un pays qu'on appelle démocratique — ça veut dire tant de choses — dans un pays soumis au régime électoral, la force des lois tient à l'influence des gens qui votent.

Pas d'immigration française

Par conséquent pour maintenir à la province du Manitoba son caractère bilingue, il aurait fallu favoriser une immigration française au Manitoba. C'est ici que la vérité a ses droits. Cette immigration, Cartier la voulait; ou a-t-il rencontré son opposition? Dans la province de Québec, et de la part des chefs ecclésiastiques du Québec. Je me rappelle l'accident de ce que le vicaire missionnaire de l'ouest racontait, trente ans plus tard, qu'il allait dans un diocèse et l'évêque lui disait: "Je ne veux pas que mes gens s'en aillent dans l'Ouest".

"Monseigneur, je ne viens pas pour chercher à détourner vos gens, mais pour prendre une partie de ceux qui s'en vont aux États-Unis. Si nous avions le quart de vos gens qui s'en vont aux États-Unis alimenter l'industrie — le ne dis pas perdre la foi, mais se perdre au point de vue du Canada — cela nous aiderait à nous maintenir au Manitoba. Pourquoi préférez-vous voir vos gens s'en aller aux États-Unis?"

Et l'évêque de répondre: "Je ne veux pas d'émigration dans l'Ouest!" Un homme que j'ai beaucoup estimé. Tardivel, a fait pendant vingt ans la thèse contre l'émigration des Canadiens français dans les provinces de l'Ouest.

Le résultat c'est qu'au bout de dix ans les anglophones et protestants étaient 4 contre 1, et que la proportion allait toujours en augmentant. Les Canadiens français et les Métis de langue française ne formaient plus que de petits îlots, bien solidés par exemple, excellentes paroisses bien organisées.

M. Bourassa expose les circonstances qui ont entouré l'arrivée de Greenway au pouvoir au Manitoba, en 1888, et la suppression des écoles séparées et de la langue française dans les écoles en 1890, malgré les promesses faites à Mgr Taché; et M. Prendergast démissionnaire du cabinet Greenway.

En janvier 1896, après la présentation du projet de loi remédiateur par le gouvernement Tupper, le Père Lacombe, le grand missionnaire de l'Ouest, écrivait à Laurier. C'est au nom des évêques de la hiérarchie et des Canadiens catholiques que nous demandons à votre parti, dont vous êtes le si digne chef, de nous aider à régler cette fameuse question, et cela en votant avec nous la loi remédiateur, de concert avec le gouvernement.

C'était en contradiction avec la pétition des évêques de 1891. Laurier prit cela avec calme; il avait d'ailleurs une grande affection pour le Père Lacombe; mais il vit tout de suite le parti qu'il pouvait tirer de là. Tout en affirmant son respect pour la hiérarchie catholique et pour le Père Lacombe, il a dit que comme représentant d'un parti politique il ne pouvait consentir à soumettre son jugement et son vote aux dictées de l'épiscopat catholique. Les orangistes l'applaudirent et les pauvres ministres castors étaient consternés.

C'est à ce moment que le gouvernement eut à faire face à de l'obstruction, par l'action concertée des libéraux qui dénonçaient le gouvernement parce qu'il ne rendait pas pleine justice aux catholiques, et des orangistes qui dénonçaient le gouvernement parce qu'il violait la majorité protestante du Manitoba. Finalement Tupper retira le projet de loi et annonça des élections.

Le 22 février Mgr Langevin adressait le télégramme suivant au Père Lacombe: Lo applicable, efficace et satisfaisante. Je l'approuve. Tous les évêques et tous les véritables catholiques doivent l'approuver. Notre vie est dans la loi. En avril Mgr Langevin écrivait à M. Tupper pour lui demander de faire adopter le bill aux Communes.

En mai les évêques de la province de Québec se réunirent et adressèrent une lettre collective aux fidèles pour leur demander de ne voter que pour des candidats qui s'engageraient à voter une législation rendant les droits scolaires à la minorité catholique du Manitoba.

Discours complété ou "Soleil"

Pendant ce temps-là, M. Laurier faisait un discours à Québec, et exposait sommairement pour la conciliation. Quand les épreuves arrivèrent au Soleil, un des directeurs du journal dit que ça ne faisait pas et il ajouta un discours de Laurier que: Si la conciliation ne réussit pas j'aurai recours aux moyens que la constitution nous donne. Dans le mémoire envoyé à Rome on a inclus des discours de Laurier, avec la phrase qui n'avait jamais prononcée.

D'autre part, Tupper parlant à Winnipeg, disait: Croyez-vous qu'en volant pour M. Laurier, Canadien français et catholique, vous serez mieux traités qu'en volant pour moi? Si je reviens au pouvoir je laisserai M. Greenway régler la question.

Je faisais ma campagne dans La-belle, comté de M. Bourassa, quand j'ai reçu copie du manuscrit des évêques de la province. J'ai dit à mes électeurs: La question des écoles du Manitoba est à la fois ecclésiastique, sociale et politique. Pour tout ce qui relève de l'Église je ne ferai rien sans prendre l'opinion de mon évêque, Mgr Duhamel; pour les questions politiques je crois que le bon Dieu me donnera les lumières pour apprécier la valeur juridique d'une loi. Quelques années plus tard j'ai eu la consolation de savoir que c'était exactement l'opinion du cardinal Ledochowski.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa accompagna Israël Tarte dans l'Ouest; Tarte lui dit que tout était réglé, que Mgr Langevin aurait tout ce qu'il désirait. Puis vint le règlement Laurier-Greenway que dénonça Mgr Langevin. Laurier envoya deux émissaires à Rome, mais la démarche ne réussit pas. M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife.

Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.


Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna parce qu'il n'approuvait pas une attitude du propriétaire, M. Tarte. C'est juste comme il fut entretenu par sa démission qu'il fut nommé à la présidence de la Commission de la langue française.

Après l'arrivée de Laurier au pouvoir, M. Bourassa rédigea ensuite un mémoire que le ministre Fitzpatrick alla porter au Souverain Pontife. Le Saint-Siège envoya Mgr Merry del Val au Canada pour étudier la question. A ce moment-là, M. Bourassa fut directeur de la Patrie pendant huit jours; il démissionna



Détestons les Protestants...
 Détestons les Catholiques...
 Détestons les Juifs...
 R. S. V. P.

INVITATION AU SUICIDE

Une invitation comme celle-ci fut lancée dans toutes les langues, dans tous les pays du monde. Adolf Hitler lui-même ne l'a pas toujours signée. Si tel était le cas, naturellement, vous la rejeteriez immédiatement.

ELLE VOUS PARVIENT PLUTOT murmurée à l'oreille lors d'un goûter avec une connaissance. Lors d'une conversation amicale. Vous l'entendez, vous la lisez, et hélas ! que Dieu vous aide, vous la répétez ! Mais vous êtes encore loin de réaliser le tort que vous faites ainsi à votre cher pays et à vous-mêmes.

"Ne vous fiez pas aux protestants". Haïssez les Catholiques". "Portez-vous à l'attaque contre les Juifs". Ça va même plus loin que cela. "Les ouvriers perdent leur temps". "Les gros capitalistes s'enrichissent à vos dépens". "Les réfugiés s'emparent des meilleurs emplois". "Les fermiers vous dérobent vos biens".

N'entendez-vous pas le rire narquois de M. Hitler ? Plus il y aura de querelles intestines parmi les Canadiens, moins il y aura de petits soldats canadiens pour affronter la bête nazie sur le champ de bataille.

Plus nous gaspillerons d'énergie dans ces querelles domestiques, moins nous aurons de force et de courage pour anéantir à jamais cet ennemi de la liberté.

Vous n'êtes pas sans savoir comment de telles choses se produisent dans les pays lointains. Vous condamnez fortement une telle manière d'agir. Vous la détestez à cause des souffrances innombrables qu'elle a apportées aux populations innocentes qu'elle a détruites.

Le fait est, êtes-vous assez honnête pour admettre que ce danger pernicieux s'est glissé jusqu'ici, en Canada... dans votre propre ville ? Etes-vous assez avisé pour rejeter une telle invitation ? Etes-vous assez patriote pour voir à ce que les membres de votre famille, vos voisins, les gens avec qui vous travaillez la rejettent également ?

Si vous agissez ainsi... et à cette seule raison... vous aurez aidé le Canada, votre pays, à s'élever au rang de nation mondiale, d'une nation qui se bat pour la défense de l'humanité. Vous aurez ainsi aidé à gagner la guerre, à mérite égal de votre concitoyen qui se bat la baïonnette au poing.



HATONS LA VICTOIRE

ACHETONS DES

OBLIGATIONS de la VICTOIRE

Cette page est publiée grâce au généreux concours des commanditaires suivants :

Acme Glove Works Limited

J.-B. Lefebvre Limitée

St. Lawrence Alloys & Metals Limited

Couvrette-Sauriol Limitée

Machine Works Limited

Dominion Textile Company Limited

T. Préfontaine & Compagnie

Transports Limited

Charles Duranceau Limitée

Quebec Stitchdown Shoe Company

Bois de construction

Congrès d'Edmonton, en Alberta

M. Georges Pelletier, directeur du "Devoir", accepte d'être à ce congrès le délégué officiel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Télégrammes de Son Honneur le Maire de Montréal, de l'A.C.J.C., de l'A.P.C.V., de la Ligue d'action nationale, de l'Alliance catholique des professeurs de Montréal, des Jeunes Laurentiens et de la Commission des écoles catholiques de Montréal

Le président de la Société de Saint-Jean-Baptiste, M. L. Athanase Fréchette, invité à assister au congrès de l'Association canadienne-française de l'Alberta, le 27 et le 28 octobre, n'a pu à son grand regret entreprendre un long voyage dans l'Ouest canadien. Il a informé ses collègues que M. Georges Pelletier, avocat et journaliste, directeur du Devoir de Montréal, acceptait d'être le délégué officiel de la Société de Saint-Jean-Baptiste à ces importantes assises. En plus d'étudier la situation scolaire, les Canadiens français de cette province examineront sous ses divers aspects la question de l'agriculture.

Les dirigeants de la Société de Saint-Jean-Baptiste remercient M. Pelletier d'avoir consenti à être leur interprète auprès des Canadiens français de l'Alberta. Ils l'ont invité à dire à ceux-ci toute la confiance qu'ils ont en leur association, organisme autorisé et compétent, qui est chargé d'assurer la sauvegarde et le développement du patrimoine français dans cette province de la Prairie. Ils l'ont invité également à leur promettre que la société-mère de toutes les sociétés nationales continuera à leur venir en aide suivant ses moyens et en s'inspirant de leurs besoins.

Le maire de Montréal, M. Adhémar Raynauld, et les présidents de plusieurs autres associations ont adressé à M. le Dr L.-Omer Beauchemin, président de l'Association canadienne-française de l'Alberta, des télégrammes de félicitations à l'occasion de ce congrès.

M. le maire de Montréal

"En ma qualité de premier magistrat de la première ville française libre du monde, le salut cordial et fraternel de l'Alberta réunis en congrès pour étudier le problème important de l'agriculture, base de la liberté industrielle et première industrie essentielle à la vie d'un peuple. Vous félicite du choix d'un sujet d'actualité grande actualité dont dépendent la vie de la nation et l'avenir des peuples affamés par le conflit qui bouleverse l'économie de tous les pays. Vous souhaitez succès dans vos délibérations. Vos résolutions ne manquent pas de nous intéresser et puissent-elles recevoir accueil favorable auprès des autorités. (Signé) Adhémar RAYNAULD, Maire de Montréal."

Association catholique de la jeunesse canadienne-française
"Avec vous de tout coeur. Meilleurs vœux de succès. (Signé) Roland VINETTE, président."
Association professionnelle catholique des Voyageurs de commerce du Canada
"A l'occasion du congrès de l'Association canadienne-française de l'Alberta, veuillez agréer et trans-

mettre à vos collègues, ainsi qu'aux nombreux délégués de l'extérieur, les félicitations et les vœux de succès de l'Association professionnelle catholique des Voyageurs de commerce du Canada, qui suit avec un sympathique intérêt les diverses phases du courageux et persévérant combat mené par votre groupement pour assurer à jamais la survie française dans l'Ouest canadien. L'A.P.C.V. vous prie de croire à ses meilleurs sentiments et souhaite à votre congrès le plus entier succès. Sincèrement vôtre. (Signé) J.-Emile LORANGER, président."
Ligue d'action nationale
"Ligue d'Action nationale présente les hommages au groupe albertain du temple canadien-français, gardien de l'une des quatre cultures données des deux Amériques, la culture française. Elle offre ses vœux les meilleurs à votre infatigable phalange connue par ses oeuvres admirables. L'agriculture, qui fait le sujet de vos études, proclame votre perspicacité. (Signé) Anatole VANIER, président."
Alliance catholique des professeurs de Montréal
"L'Alliance catholique des Professeurs de Montréal vous offre félicitations et vœux à l'occasion du congrès général des Franco-Albertains. Nous sommes avec vous de tout coeur dans votre lutte pour la survie. Droits, langue et foi ne sont pas chez nous de vains mots. Fraternellement. (Signé) Léo GUINDON, président."
Jeunesse Laurentienne
"L'Association des Jeunes Laurentiens offre meilleurs vœux de succès aux congressistes de l'Association canadienne-française de l'Alberta. Puisse ce congrès hâter la réalisation de l'unité canadienne-française au Canada. (Signé) Marcel CARON, président."
Commission des écoles catholiques de Montréal
"La Commission des écoles catholiques de Montréal offre à votre association ses meilleurs vœux de succès à l'occasion du 12e congrès qu'elle tient actuellement à Edmonton pour étudier les problèmes relatifs à l'enseignement du français dans les écoles de l'Alberta et pour maintenir son concours annuel de français au plus grand bénéfice des petits Canadiens français de cette province. (Signé) Alfred-Fervac LAROSE, président."

Diner-causerie du Jeune Barreau

Il aura lieu tous les mois — Visite de la prison de Montréal le 5 novembre

Récemment avait lieu l'assemblée mensuelle de l'Association du Jeune Barreau de Montréal sous la présidence de Me Marcel Lafontaine.

A cette occasion, les officiers du Jeune Barreau ont décidé d'organiser à chaque mois un souper-causerie auquel un conférencier de marque sera invité à développer un sujet légal d'ordre pratique.

Le 5 novembre 1943, les membres du Jeune Barreau visiteront la prison de Montréal où ils seront les hôtes du gouverneur Alfred Legault; Me Marcel Pinard et Me D. Fraser Macorquodale ont été chargés d'organiser cette visite à tous les membres qui veulent mettre leur voiture à la disposition de leurs confrères à cette occasion sont priés d'offrir leurs services aux deux organisateurs: téléphone LA 1159 ou HA 4234. L'heure et l'endroit du départ pour Bordeaux seront annoncés plus tard.

Le Jeune Barreau organisera aussi un banquet aux huîtres au cours du mois de novembre; aussitôt que la date et l'endroit en seront fixés, les membres en seront avertis.

La betterave sucrière

Québec, 28 (D.N.C.) — La raffinerie de Saint-Hilaire, qui sera mise en opération dès septembre 1944, transformera la récolte de 10,000 acres au moins de betterave sucrière si l'on atteint l'objectif fixé aux cultivateurs pour la saison prochaine. Le rendement en sucre comestible de 10,000 acres de betterave représentera environ 10 p. c. de la consommation normale de sucre de la province de Québec en une année. La betterave est donc une culture dont la surproduction n'est pas à craindre.

Le Canada consomme annuellement près d'un milliard de livres de sucre et les 5 raffineries en opération au pays ne produisent que 20 p. c. de ce volume. C'est dire que nous importons les 4-5 de ce que nous consommons. D'après la statistique fédérale, chaque Canadien consommait, en 1940, 103 livres de sucre annuellement. Une production qui jouit d'un marché aussi vaste est assurée d'un prix stable. C'est un avantage qui milite en faveur de la betterave à sucre puisque dans la plupart des autres cultures, même une légère surproduction en fait diminuer sensiblement le prix sur le marché.

Le conseil discute du refinancement

M. Emile Naud est élu conseiller municipal

Sans étudier un seul item d'un plan de refinancement pour la ville de Montréal, le conseil municipal a terminé sa séance de bonne heure ce matin, après avoir élu un nouveau conseiller et entendu un échange assez vif d'opinions entre le président de l'exécutif, M. J.-A. Asselin, et l'un des membres, M. Georges Guévremont.

MM. Asselin et Marler ont averti leurs collègues qu'il est très probable que l'exécutif ne pourrait soumettre au conseil un projet définitif de refinancement d'ici le 22 novembre prochain, mais ils ont ajouté qu'il n'y avait aucun indice que le gouvernement provincial interviendrait dans les affaires municipales. Ils se fondent à ce sujet sur les déclarations publiques de M. Godbout et de M. Oscar Drouin, ministre des Affaires municipales.

M. Guévremont a accusé M. Asselin de ne pas dire la vérité au sujet du coût des différents projets de refinancement. A une question, M. Asselin a répondu qu'ils avaient coté à la ville jusqu'à maintenant environ \$7,000. M. Guévremont est aussitôt intervenu pour dire que la ville, à une séance de l'exécutif, le président avait déclaré à ses collègues que le coût s'élevait de \$200,000 à \$300,000.

Plusieurs conseillers ont pris part à la discussion. Toutefois, la séance d'hier soir, convoquée spécialement pour le refinancement, n'a porté aucun fruit, et les conseillers se sont séparés sans avoir pris aucune décision.

Pour remplacer M. Arthur Landry, décédé, les conseillers ont élu,

par un vote de 16 à 13, l'ancien conseiller, M. Emile Naud, contre M. Georges Godin.

Banquet aux huîtres des hommes d'affaires du nord, ce soir

Le banquet aux huîtres de l'Association des hommes d'affaires du nord aura lieu ce soir, à 8 h., à la salle Shamrock, angle des rues Shamrock et Saint-Dominique, sous la présidence de M. Léonard Léger. L'Association y invite tous les hommes d'affaires du nord.

Banquet aux huîtres au Conseil LaFontaine

Le 18e banquet aux huîtres annuel du conseil La Fontaine des Chevaliers de Colomb, 3527 rue St-Hubert, aura lieu samedi, le 30 courant, à 9 h., sous la présidence du grand chevalier, M. Albert Chevalier, O.B.E., l'organisateur, M. Frs. Couillard, ne néglige rien pour rendre cette soirée des plus agréables. On est prié d'apporter ses outils.

Pour les sinistrés du Lac-Edouard

Un pressant appel est adressé au public en général et surtout aux anciens du Lac Edouard pour venir en aide aux patients du Sanatorium du Lac Edouard qui ont perdu tous leurs effets lors de l'incendie de leur institution le 15 octobre dernier. Prière d'adresser toute souscription par chèque ou mandat au président de l'Association de la Croix de Lorraine, Inc., 4772 rue Notre-Dame ouest, Montréal

Les associations hôtelières

Les représentants de l'Association hôtelière de la province de Québec Incorporée et de l'Association des hôteliers de la campagne de la province de Québec se sont rencontrés à l'hôtel Mont-Royal, pour discuter d'un projet d'amendement au code civil de la province de Québec, concernant la responsabilité, les droits et obligations de nos hôteliers.

Assistaient à cette réunion: M. Frank Lévesque, président de l'Association hôtelière de la province de Québec et gérant de l'hôtel Queen's; M. E. H. Frappier, directeur de l'Association hôtelière de la province de Québec; et gérant général et vice-président de l'hôtel de La Salle; M. J. Léo Gagnon, gérant général de l'Association des hôteliers de campagne de la province de Québec; M. A. J. Garinther, directeur de l'Association et gérant de l'hôtel Ford; M. J. A. Shink, trésorier de l'hôtel Mont-Royal; M. A. Stanley Saucier, gérant général de Canadian Hotel Protective Association et administrateur délégué de l'Association hôtelière de la province de Québec, MM. J. V. Cartier, c.r., et Yves Pelletier, avocats de Montréal, et Me Gérard Cournoyer, avocat de Sorrel, et conseiller juridique de l'Association hôtelière de la campagne pour la province de Québec.

Cette assemblée constituait un comité dit comité du Code civil, fondé par l'Association hôtelière de la province de Québec Incorporée, le 10 octobre 1943, et ayant pour but d'étudier un projet d'amendement à être soumis au gouvernement concernant l'article 1815 du Code civil de la province de Québec. Ce dernier article, traitant des droits et obligations des aubergers, reproduit plusieurs dispositions du code Napoléon, mais ne correspond guère aux besoins nouveaux et contemporains, qu'un

siècle de progrès a fait naître dans le domaine de l'industrie hôtelière. Avec l'augmentation du public voyageur, une législation plus appropriée doit être sanctionnée en faveur de cette industrie qui rendant de services à l'économie de la nation canadienne. D'ailleurs, la plupart des autres provinces du Dominion ont des lois qui accordent cette protection et cette garantie mi' um à laquelle peut prétendre une organisation d'utilité publique du genre de celle de nos hôteliers. (Comm.)

"La Harpe de Saint François"

PAR FELIX TIMMERMANS Traduit du néerlandais par Camille Melloy

Voici une vie de saint François, légende canadienne, palpitante d'intérêt.

Le grand mérite de l'auteur aura été de nous restituer un saint François extrêmement vivant, si vivant qu'on le voit marcher devant soi, qu'on a la douce illusion de l'accompagner partout.

Pour en arriver là, Timmermans nous livre, page 291, le procédé qu'il a suivi: "Ainsi me suis-je représenté ces choses, après avoir lu les livres que les savants ont écrits sur cette belle vie. Ainsi les ai-je vues s'accomplir."

Lisez la "Harpe de Saint François", et vous serez pris par le récit enlevé de la vie du "Poverello" d'Assise.

Volume de 292 pages. Au comptoir, \$1.00; par la poste, \$1.10. Service de Librairie du "Devoir".

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

EXAMEN DE LA VUE

TROUBLES MUSCULAIRES DE L'OEIL LUNETTES CORRECTIVES

Spécialiste LORENZO FAVREAU optométriste O.D. et ses assistants

Optométristes - Opticiens licenciés - Bacheliers en optométrie TAIT - FAVREAU LIMITEE

Bureau du centre: 265 Est, rue Ste-Catherine TEL. L.A. 6703 Bureau du nord: 6890, rue St-Hubert TEL. CA. 9344

HÂTONS la VICTOIRE!

5^e EMPRUNT de la VICTOIRE Achetons des Bons de la Victoire

Appuyons ces mots de nos Actes et de nos Dollars



"Quant à moi, je tiens pour vaines et sans profit toutes spéculations cherchant à prédire la fin de la guerre."
"Il n'est pas donné au plus habile ni au plus savant des mortels de savoir avec certitude quelle sera leur fin, et pourgens de savoir chaque jour où est leur devoir."
"C'est la route que nous allons suivre jusqu' à ce que la tâche soit finie, que nous puissions nous reposer de nos misères et que le monde entier puisse avec espoir, avec science, avec bon sens et avec l'expérience chèrement payée de la guerre, jouir enfin d'une paix durable."

Le très honorable Winston Churchill, à Québec, le 31 août, 1943

Achetons des

OBLIGATIONS de la VICTOIRE

HÂTONS LA VICTOIRE!



Westinghouse

CANADIAN WESTINGHOUSE COMPANY LIMITED - HAMILTON, CANADA
Bureaux de vente à VANCOUVER, TRAIL, CALGARY, EDMONTON, REGINA, SASKATOON, WINNIPEG, FORT WILLIAM, TORONTO, SWASTIKA, LONDON, MONTREAL, OTTAWA, QUEBEC, HALIFAX

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphonez au service du tirage: BELair 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Un remède au matérialisme

Causerie radiophonique du R. P. Ferdinand, O.F.M., à l'occasion du congrès du Tiers-Ordre franciscain

Voici le texte d'une causerie donnée à l'Heure catholique, le dimanche 10 octobre dernier, lors du deuxième congrès national du Tiers-Ordre franciscain, par le R. P. Ferdinand, O.F.M.:

Le christianisme s'oppose au matérialisme sous toutes ses formes. Au matérialisme du treizième siècle fait de lutte entre seigneurs féodaux et d'oppression des vassaux, François d'Assise opposa un christianisme intégral à base de pauvreté et d'indéfectible charité qui a trouvé sa forme concrète pour séculiers dans son Tiers-Ordre et, à vau à moyen âge l'abolition de la féodalité déchu. L'Eglise par ses Pontifes, surtout les quatre derniers, voit dans cette forme de vie un remède au matérialisme moderne fait également de luttes, mais plus généralisées puisque entre peuples, et aussi d'oppression des subordonnés pour satisfaire l'immense cupidité des grands et des puissants de ce siècle. C'est à étudier la nature de ce remède et à mesurer l'étendue des bienfaits à en attendre, que s'applique le congrès actuel du Tiers-Ordre franciscain au Canada. Merci au directeur de l'Heure catholique, le R. P. Papin Archambault, S.J., qui a bien voulu offrir à un des organisateurs du congrès, le secrétaire du commissariat provincial du Tiers-Ordre, une partie de l'émission du jour. Je voudrais montrer aux auditeurs de l'Heure catholique la valeur du Tiers-Ordre pour la guérison des maux actuels.

Le matérialisme moderne au Canada

Les maux actuels sont connus. Ce sont: 1o les régimes totalitaires et démocratiques aux prises dans une guerre mondiale à mort et à l'intérieur du régime à l'honneur les luttes pour le parti; 2o les sacrifices demandés par les chefs en argent, génie, force, vie; 3o l'oppression inconsciente ou calculée de ceux qui sont aux postes de commande contre subalternes, manoeuvres, petits de toute nuance. Du haut en bas de l'échelle sociale, c'est une vie économique, professionnelle, politique, apparemment en rupture avec le surnaturel. Le paganisme règne en maître dans les manifestations de la vie publique et veut régler les relations entre les hommes. En un mot, c'est le matérialisme moderne, en tout semblable à celui du treizième siècle au temps de saint François, ainsi qu'à celui du premier siècle de l'ère chrétienne.

Les apparences sont différentes, mais le fond de la pensée est le même: on renverse le sens des valeurs. Au lieu de faire de Dieu le centre vers lequel tout converge et de traiter son oeuvre selon ses vœux adorables, on place le centre ailleurs qu'en Dieu et voilà pourquoi tout se trouve désaxé dans l'univers.

Malheureusement, ce ne sont pas la justice et la charité qui mènent le monde. Mais le mot du fabuliste ne se réalise que trop pleinement:

"La raison du plus fort est toujours la meilleure; Nous l'allons montrer tout à l'heure".

Comme entre le loup et l'agneau, c'est trop souvent la force qui prime le droit entre Etats, dans l'Etat, entre individus. Seul le christianisme pleinement vécu peut guérir le mal et assurer une paix que rien ne trouble.

Le christianisme remédie à ces maux

Le remède à tous ces maux, les mêmes au pays que partout ailleurs, c'est celui qu'indique le Verbe fait chair, la Sagesse Incarnée, l'Homme-Dieu. Il est "la lumière des hommes", montrant à tous la voie à suivre, la vérité à croire, la vie à vivre. Ce remède consiste dans le secret de remettre Dieu à sa place dans l'âme, et avec le bon Dieu l'âme saura bien harmoniser ses activités aux exigences du milieu où elle vit: famille, paroisse, société civile. Mais quel changement à opérer dans une âme libre de ses mouvements, pour l'amener à réaliser sa complète dépendance de Dieu dans l'acquisition de ses connaissances, dans les sentiments de son coeur, dans l'ordonnance de ses activités!

C'est alors que s'impose un approfondissement de la pensée du Christ destinée à régler la vie des croyants. Je n'en connais pas de plus concluant que le Commentaire du Pater de saint François. Il présente un parallèle frappant entre la sainteté des Anges et des élus, faite de lumière, d'amour, de bonheur puisés en Dieu, et celle des humains sur terre aspirant à la même lumière par la foi et la contemplation, au même amour par l'espérance, au même zèle par l'apostolat laïc ou ecclésiastique.

Mais pour arriver à cette sainteté, François demande à l'Esprit-Saint de former Jésus en son âme comme Il l'a formé en Marie, et si Jésus éclaire, enflamme, et réjouit l'âme, tout devient facile, même la crucifixion au devoir d'état sinon à la croix. Avec une pensée si lumineuse, on comprend que François puisse dire: Mon Dieu, mon tout, à l'exemple du Fils unique de Dieu sous la forme humaine, et que toutes les créatures de Dieu soient à ses yeux comme des symboles lui rappelant sans cesse la présence de Dieu. Cette mentalité claire et droite a fait de François un séraphin qui aime Dieu réellement par-dessus tout et n'aime le créé que pour se rapprocher toujours davantage de Dieu.

Le renoncement

L'exemple entraîne. Un tel exemple donné au XIIIe siècle a été entraînant. A la suite de son départ devant l'évêque d'Assise, des disciples ont voulu le suivre dans la voie du dévouement absolu de ce qui n'est pas Dieu. Rome a approuvé cette absolue pauvreté pour les Mineurs, en commun et en particulier. Mais quand les gens mariés ou retenus dans le siècle par des obligations sociales, voulurent l'imiter en fuyant le mon-

de, François les en empêcha. C'est alors qu'il imagina son Tiers-Ordre enseignant le même renoncement aux biens de la fortune, du corps et de l'âme, mais en suivant l'esprit plutôt que la lettre des conseils évangéliques. C'est là le point général de son Tiers-Ordre, qui veut faire de l'amour humain un stimulant à l'amour divin et du foyer thébaïte où les membres de la famille s'entraînent à l'amour de Dieu. Transporté sur le plan économique, social, politique, l'esprit que le Tiers-Ordre infuse, devrait régler sur les vœux de Dieu toutes ces activités naturelles et constituer l'ordre nouveau, que rêvent tous les sociologues modernes.

Le Tiers-Ordre de saint François ne serait donc que le secret de sur-

naturaliser le naturel. C'est la forme de christianisme qui répond aux besoins de l'heure comme elle a répondu aux besoins du XIIIe siècle; ou encore selon le titre d'un volume récent traduit de l'anglais, le Tiers-Ordre c'est "L'Evangile en actes".

Un reproche de Léon XIII

Dans une audience à l'archevêque de Marseille qui communiquait ses appréhensions sur le sort de la France, Léon XIII disait: "Ah! la chère France ne connaîtrait pas ses malheurs actuels et ceux qui la menacent, si vous aviez voulu organiser le Tiers-Ordre, comme Nous l'avions demandé! N'avez-vous pas peur de l'influence de saint François et de ses tertiaires?"

Quel amer reproche, rappelé également par Pie X! Et comme la mère-patrie a payé cher ses lenteurs, ses apathies, ses oppositions sourdes à l'action bienfaisante de François et de son Tiers-Ordre, en qui le Vicaire du Christ mettait toute sa confiance!

L'esprit de François n'est pas moins vivant actuellement et son Tiers-Ordre acquiert en ce moment une vitalité croissante. Mais tant s'en faut encore que cette forme authentique de christianisme soit appréciée à sa juste valeur et que les appels réitérés des Souverains Pontifes soient entendus de tous ceux qui exercent de l'influence; et partant des croyants qui en dépendent! Il est à souhaiter que devant l'imminence du péril, les préjugés tombent et que prêtres et fidèles se mettent volontiers à l'école du Patron de l'Action Catholique en devenant des tertiaires militants, pour mieux assurer le triomphe sur le matérialisme à l'honneur.

Je termine par une citation d'un savant bénédictin, Don Besse, dans un rapport sur l'expulsion des religieux de France en 1904. Je le trouve dans le *Message de Saint François de Belgique*, 1922-23, p. 343: "Beaucoup d'amateurs de réforme sociale demandent des redèdes à tout et à tous. Ils oublient

d'en demander à Jésus-Christ. Ils préconisent tous les remèdes d'invention humaine. Mais ils font peu de cas des remèdes divins du Saint Evangile et des Papes qui dirigent l'Eglise. Pour de tels hommes, enseigner le Saint Evangile devant un nombreux auditoire, le faire goûter des âmes, lui faire produire des fruits de conversion, ce n'est pas là s'intéresser à la question sociale. Pour s'intéresser, il faut, d'après les apôtres du nouvel Evangile, parler de syndicaux professionnels, des sociétés coopératives de production, de consommation, des sociétés de crédit, des bureaux de placement, du secrétariat du peuple, de l'économat, etc. Jusqu'à preuve du contraire, nous prétendons que les prédicateurs du simple Evangile feront plus pour la réforme sociale que les bruyants propagateurs des oeuvres humaines dont nous venons de parler. Nous avons pour nous le jugement de Léon XIII pour

Achetons des Obligations HÂTONS LA VICTOIRE

THÉ "SALADA"

qui toute la réforme sociale consistait à ramener les individus et les sociétés à Jésus-Christ par les chemins tracés dans la règle du Tiers-Ordre de saint François d'Assise".

La Sicile appartint successivement aux Grecs, aux Romains, aux Byzantins, aux Sarrazins, aux Normands, aux Espagnols, aux Français, aux Autrichiens et aux Anglais.

Pour la femme que j'aime



*Ma chérie,
Demain, à la même heure,
je serai peut-être au combat.
En pensant à toi, je trouve
une force nouvelle, une sérénité
qui m'étonne moi-même... C'est
pour nous, pour notre bonheur
que j'ai pris les armes. Si
des copains lire dans le coeur
souvent la même raison de
combattre. Ils te diraient:
"C'est pour la femme que j'aime..."*

"LA FEMME QUE J'AIME...": Combien de fois le combattant, après une journée difficile, ne retrouve-t-il pas sa quiétude et sa ferveur en revoyant en rêve le visage de la femme aimée? N'est-ce pas pour elle qu'il a couru sous les drapeaux? Ne sait-il pas que son sacrifice quotidien raffermirait le bonheur qu'ils goûteraient ensemble dans un monde pacifié?

Mais la femme qu'il aime collabore aussi à leur avenir. Elle assure déjà à leur vie commune des bases matérielles bien solides, l'indispensable appui de l'argent. Il lui envoie régulièrement quelques économies qu'elle joint à son épargne personnelle et place dans les Obligations de la Victoire.

Ils savent, l'un et l'autre, que leur avenir est lié au sort de nos armes. Ils savent aussi que la guerre ne durera pas toujours et que les sages préparent aujourd'hui leur sécurité future. Ils savent enfin que les Obligations de la Victoire sont garanties par l'une des nations les plus riches de la terre, une nation qui grandit et qui les fera participer, lui et elle, à son progrès.

QUARTIERS GENERAUX POUR L'ILE DE MONTREAL: 235 OUEST, RUE SAINT-JACQUES — Tél. BE. 3741

QUARTIERS GENERAUX POUR LA PROVINCE: 231 OUEST, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL — Tél. BE. 3711



ACHETONS DES OBLIGATIONS de la VICTOIRE

COMMERCES ET FINANCES

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été mercredi de 23,821 actions et de 8,549 actions minières, en comparaison de 25,921 actions et de 30,815 actions minières mardi dernier.

27 OCTOBRE

Table of stock market data for Montreal, listing various stocks like Aluminum, Steel, and others with their respective prices and changes.

LE CURB DE MONTREAL

Table of stock market data for the Curb market in Montreal, listing various stocks and their prices.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Table of stock market data for the Toronto Mines Exchange, listing various mining stocks and their prices.

BOURSE DE NEW-YORK

Table of stock market data for the New York Stock Exchange, listing various stocks and their prices.

ANNONCE MUNICIPALE
Cité de Montréal
AVIS
Obligations de la ville de Montréal
Échéance: 15 décembre 1941

Les nouvelles en raccourci

M. Alphonse Raymond à l'Association d'hospitalisation

On annonce la nomination de M. Alphonse Raymond comme directeur de l'Association d'hospitalisation du Québec. Cette association poursuit une oeuvre sociale et économique...

Le dollar canadien

New-York (C.P.) — Le dollar canadien était plus ferme de 1/16 de cent, aujourd'hui, pour fermer à 10 5/16% d'escompte. Le livre sterling n'a pas varié à \$4.04.

Les conserves alimentaires

La production canadienne de conserves alimentaires a une valeur de \$131,526,020 en 1941 et accuse une brusque augmentation par rapport à celle de \$94,625,613 en 1940.

Convocation

Le Comité de la constitution de la Chambre de commerce cadette de Montréal se réunira aux bureaux de la Chambre, ce soir, sous la présidence de Me Daniel Johnson...

Fruits et légumes

ARRIVAGES: Pommes 22; bananes 9; raisins 13; pamplemousses 4; citrons 8; oranges 9; poires 4; tomates 9; légumes mélangés 1; céleri 17; ail 5; pommes de terre 353; autres légumes 8; légumes mélangés 1; total 460.

L'énergie électrique

Ottawa (C.P.) — L'Office fédéral de la statistique rapporte, aujourd'hui, que la production des centrales d'énergie électrique du pays se totalise à 3,376,775,000 kwh. en septembre, soit une moyenne quotidienne de 112,559,000 kwh.

Rouyn réduit sa dette

La Commission scolaire de la ville de Rouyn réduira sa dette obligatoire réorganisée de la somme de \$1,300 le 1er décembre prochain. Un tirage au sort a été fait à cette fin, la semaine dernière, et est prévu par la loi.

Saguenay Power

Le débit d'électricité de la station d'île Maligane, au cours du 3e trimestre de 1943, a été de 746,904,000 kwh ce qui, avec les 53,525,161 kwh reçus d'autres sources, a permis de fournir aux usagers, en comparaison de 689,839,848 kwh livrés durant le trimestre précédent. L'industrie de l'aluminium utilise approximativement 81% du débit.

Congrès des voyageurs de commerce de l'A.P.C.V.

Samedi et dimanche prochains, les 30 et 31 octobre, l'Association Professionnelle Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada (A.P.C.V.) tiendra son congrès annuel, mieux connu sous le nom de Conseil fédéral.

Celui-ci comportera 5 séances, qui seront tenues à la Païestria Nationale de Montréal, 140, rue Cherrier.

Le samedi soir, à 6h., les congressistes sont invités à prendre part à un souper-détente qui sera donné au Coq d'Or, 160, est, rue Notre-Dame.

Le congrès offre aux voyageurs de commerce, aux agents d'assurance et aux vendeurs de spécialités, une excellente occasion de se rencontrer, de se mieux connaître, d'étudier en toute liberté et confidentialité les problèmes qui leur sont communs, afin de pouvoir ainsi présenter un front uni et solide devant les difficultés que leur suscite, surtout dans le domaine professionnel, la pénible situation créée par la guerre et ses conséquences.

Il est à noter que, durant ces séances de comités, les invités, tout aussi bien que les délégués officiels, auront le droit d'exprimer leur opinion et d'énoncer des suggestions. Il en résultera des projets concrets qui seront soumis à la discussion et à l'approbation officielle des délégués, au cours des trois séances plénières qui seront tenues le samedi soir, à 8h., le dimanche matin, à 10h., et le dimanche après-midi, à 2h. A 5h., se terminera la dernière séance.

Le revenu net du 3e trimestre s'est élevé à \$300,648 et, après avoir déduits les dividendes et privilèges d'usage et par action ordinaire, le surplus rapporté a été de \$4,121,900.

Le Comité de la constitution de la Chambre de commerce cadette de Montréal se réunira aux bureaux de la Chambre, ce soir, sous la présidence de Me Daniel Johnson, conseiller juridique. Les membres sont invités à venir présenter leurs suggestions.

Le Congrès des voyageurs de commerce de l'A.P.C.V. tiendra son congrès annuel, mieux connu sous le nom de Conseil fédéral.

Celui-ci comportera 5 séances, qui seront tenues à la Païestria Nationale de Montréal, 140, rue Cherrier.

Le samedi soir, à 6h., les congressistes sont invités à prendre part à un souper-détente qui sera donné au Coq d'Or, 160, est, rue Notre-Dame.

Le congrès offre aux voyageurs de commerce, aux agents d'assurance et aux vendeurs de spécialités, une excellente occasion de se rencontrer, de se mieux connaître, d'étudier en toute liberté et confidentialité les problèmes qui leur sont communs, afin de pouvoir ainsi présenter un front uni et solide devant les difficultés que leur suscite, surtout dans le domaine professionnel, la pénible situation créée par la guerre et ses conséquences.

Il est à noter que, durant ces séances de comités, les invités, tout aussi bien que les délégués officiels, auront le droit d'exprimer leur opinion et d'énoncer des suggestions. Il en résultera des projets concrets qui seront soumis à la discussion et à l'approbation officielle des délégués, au cours des trois séances plénières qui seront tenues le samedi soir, à 8h., le dimanche matin, à 10h., et le dimanche après-midi, à 2h. A 5h., se terminera la dernière séance.

Le revenu net du 3e trimestre s'est élevé à \$300,648 et, après avoir déduits les dividendes et privilèges d'usage et par action ordinaire, le surplus rapporté a été de \$4,121,900.

Le Comité de la constitution de la Chambre de commerce cadette de Montréal se réunira aux bureaux de la Chambre, ce soir, sous la présidence de Me Daniel Johnson, conseiller juridique. Les membres sont invités à venir présenter leurs suggestions.

Le Congrès des voyageurs de commerce de l'A.P.C.V. tiendra son congrès annuel, mieux connu sous le nom de Conseil fédéral.

Celui-ci comportera 5 séances, qui seront tenues à la Païestria Nationale de Montréal, 140, rue Cherrier.

Le samedi soir, à 6h., les congressistes sont invités à prendre part à un souper-détente qui sera donné au Coq d'Or, 160, est, rue Notre-Dame.

Le congrès offre aux voyageurs de commerce, aux agents d'assurance et aux vendeurs de spécialités, une excellente occasion de se rencontrer, de se mieux connaître, d'étudier en toute liberté et confidentialité les problèmes qui leur sont communs, afin de pouvoir ainsi présenter un front uni et solide devant les difficultés que leur suscite, surtout dans le domaine professionnel, la pénible situation créée par la guerre et ses conséquences.

Il est à noter que, durant ces séances de comités, les invités, tout aussi bien que les délégués officiels, auront le droit d'exprimer leur opinion et d'énoncer des suggestions. Il en résultera des projets concrets qui seront soumis à la discussion et à l'approbation officielle des délégués, au cours des trois séances plénières qui seront tenues le samedi soir, à 8h., le dimanche matin, à 10h., et le dimanche après-midi, à 2h. A 5h., se terminera la dernière séance.

Le revenu net du 3e trimestre s'est élevé à \$300,648 et, après avoir déduits les dividendes et privilèges d'usage et par action ordinaire, le surplus rapporté a été de \$4,121,900.

Le Comité de la constitution de la Chambre de commerce cadette de Montréal se réunira aux bureaux de la Chambre, ce soir, sous la présidence de Me Daniel Johnson, conseiller juridique. Les membres sont invités à venir présenter leurs suggestions.

Le Congrès des voyageurs de commerce de l'A.P.C.V. tiendra son congrès annuel, mieux connu sous le nom de Conseil fédéral.

Celui-ci comportera 5 séances, qui seront tenues à la Païestria Nationale de Montréal, 140, rue Cherrier.

Le samedi soir, à 6h., les congressistes sont invités à prendre part à un souper-détente qui sera donné au Coq d'Or, 160, est, rue Notre-Dame.

Le congrès offre aux voyageurs de commerce, aux agents d'assurance et aux vendeurs de spécialités, une excellente occasion de se rencontrer, de se mieux connaître, d'étudier en toute liberté et confidentialité les problèmes qui leur sont communs, afin de pouvoir ainsi présenter un front uni et solide devant les difficultés que leur suscite, surtout dans le domaine professionnel, la pénible situation créée par la guerre et ses conséquences.

Il est à noter que, durant ces séances de comités, les invités, tout aussi bien que les délégués officiels, auront le droit d'exprimer leur opinion et d'énoncer des suggestions. Il en résultera des projets concrets qui seront soumis à la discussion et à l'approbation officielle des délégués, au cours des trois séances plénières qui seront tenues le samedi soir, à 8h., le dimanche matin, à 10h., et le dimanche après-midi, à 2h. A 5h., se terminera la dernière séance.

Le revenu net du 3e trimestre s'est élevé à \$300,648 et, après avoir déduits les dividendes et privilèges d'usage et par action ordinaire, le surplus rapporté a été de \$4,121,900.

Le Comité de la constitution de la Chambre de commerce cadette de Montréal se réunira aux bureaux de la Chambre, ce soir, sous la présidence de Me Daniel Johnson, conseiller juridique. Les membres sont invités à venir présenter leurs suggestions.

Le Congrès des voyageurs de commerce de l'A.P.C.V. tiendra son congrès annuel, mieux connu sous le nom de Conseil fédéral.

Celui-ci comportera 5 séances, qui seront tenues à la Païestria Nationale de Montréal, 140, rue Cherrier.

Le samedi soir, à 6h., les congressistes sont invités à prendre part à un souper-détente qui sera donné au Coq d'Or, 160, est, rue Notre-Dame.

Le congrès offre aux voyageurs de commerce, aux agents d'assurance et aux vendeurs de spécialités, une excellente occasion de se rencontrer, de se mieux connaître, d'étudier en toute liberté et confidentialité les problèmes qui leur sont communs, afin de pouvoir ainsi présenter un front uni et solide devant les difficultés que leur suscite, surtout dans le domaine professionnel, la pénible situation créée par la guerre et ses conséquences.

Il est à noter que, durant ces séances de comités, les invités, tout aussi bien que les délégués officiels, auront le droit d'exprimer leur opinion et d'énoncer des suggestions. Il en résultera des projets concrets qui seront soumis à la discussion et à l'approbation officielle des délégués, au cours des trois séances plénières qui seront tenues le samedi soir, à 8h., le dimanche matin, à 10h., et le dimanche après-midi, à 2h. A 5h., se terminera la dernière séance.

Le revenu net du 3e trimestre s'est élevé à \$300,648 et, après avoir déduits les dividendes et privilèges d'usage et par action ordinaire, le surplus rapporté a été de \$4,121,900.

Le Comité de la constitution de la Chambre de commerce cadette de Montréal se réunira aux bureaux de la Chambre, ce soir, sous la présidence de Me Daniel Johnson, conseiller juridique. Les membres sont invités à venir présenter leurs suggestions.

Le Congrès des voyageurs de commerce de l'A.P.C.V. tiendra son congrès annuel, mieux connu sous le nom de Conseil fédéral.

Celui-ci comportera 5 séances, qui seront tenues à la Païestria Nationale de Montréal, 140, rue Cherrier.

Le samedi soir, à 6h., les congressistes sont invités à prendre part à un souper-détente qui sera donné au Coq d'Or, 160, est, rue Notre-Dame.

Le congrès offre aux voyageurs de commerce, aux agents d'assurance et aux vendeurs de spécialités, une excellente occasion de se rencontrer, de se mieux connaître, d'étudier en toute liberté et confidentialité les problèmes qui leur sont communs, afin de pouvoir ainsi présenter un front uni et solide devant les difficultés que leur suscite, surtout dans le domaine professionnel, la pénible situation créée par la guerre et ses conséquences.

Dans le monde ouvrier

Que se passe-t-il au juste à Shawinigan? — M. Jodoin accuse l'armée de pratiquer le chantage et l'intimidation auprès des employés de l'aluminium — Le président de la "Canadian Chamber of Commerce" préconise l'établissement d'une Commission nationale des relations entre patrons et ouvriers — Vote syndical aux "United Shipyards Limited"

L'imbroglie de Shawinigan

Ce matin, les informations étaient très minces au sujet de la grève qui paralysait en grande partie la production de l'aluminium aux deux usines de l'Aluminum Company of Canada, à Shawinigan-les-Chutes.

Suggestion de M. Jellert

Seignior Club, 28 (C.P.) — Portant la parole, hier, devant un comité conjoint des Chambres de commerce des Etats-Unis et du Canada, M. R.-P. Jellert, président de la Canadian Chamber of Commerce, a préconisé l'établissement par le gouvernement d'Ottawa d'un Conseil national sur les relations entre patrons et ouvriers, organisme qui travaillerait de concert avec les conseils fédéral et régionaux du travail.

Précisant son projet, M. Jellert a déclaré que le gouvernement fédéral nommerait les représentants des employés et des employeurs à ce nouveau conseil, alors que le choix des délégués, en tant que consommateurs, serait laissé aux provinces.

Dans les chantiers maritimes

Ottawa, 28 (C.P.). — M. Mitchell, ministre fédéral du Travail, vient d'annoncer qu'un comité d'arbitrage a recommandé la tenue d'un vote de représentation syndicale aux United Shipyards Limited, de Montréal, afin de déterminer si l'Union internationale ou l'Union canadienne doit être négociée comme agence officielle de négociation des employés.

Le dernier communiqué de la compagnie, daté d'hier soir, à 9 h., donne les détails suivants quant au nombre des ouvriers qui travaillent actuellement aux usines de Shawinigan: "Les chiffres suivants démontrent le mouvement de retour au travail qui se produit actuellement à l'usine No 1 de l'Aluminum Company of Canada à Shawinigan, à la suite de la grève de samedi dernier: dimanche, 314; lundi, 966; mardi, 1,045; mercredi, 1,124.

Le Syndicat national a fait preuve de loyauté envers la loi et l'ordre établi et a collaboré avec la compagnie d'une façon remarquable pour remettre l'usine No 1 en pleine production.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

ALBANI SAMSON C.P. 827 — Sherbrooke, P.Q. Bureau: 8, rue King est. App. 1, 1657-M.

IMMEUBLE

Achats, ventes, échanges de tous genres de propriétés, par toute la province. Adressez-vous à l'agent d'immeuble:

Le Vatican suspend son service postal

Londres, 28 (C.P.) — On a annoncé aujourd'hui, la suspension

Attention contre Mussolini?

Londres, 28 (C.P.) — La station Radio-France à Alger, transmettant un rapport de la frontière italienne, aujourd'hui, dit qu'un attentat contre la vie de Mussolini a été commis récemment.

Le Vatican suspend son service postal

Londres, 28 (C.P.) — On a annoncé aujourd'hui, la suspension

Attention contre Mussolini?

Londres, 28 (C.P.) — La station Radio-France à Alger, transmettant un rapport de la frontière italienne, aujourd'hui, dit qu'un attentat contre la vie de Mussolini a été commis récemment.

Le Vatican suspend son service postal

Londres, 28 (C.P.) — On a annoncé aujourd'hui, la suspension

WAGON-ECOLE POUR ASPIRANTS MECANICIENS



Trois chauffeurs du Pacifique Canadien, région de Montréal et de Québec, se sont récemment qualifiés comme mécaniciens à la suite d'examen subis à Montréal dans le wagon-école de la compagnie. Ce wagon voyagea, durant la période des présents examens d'automne, de Port-Arthur à St-Jean-N.-B., s'arrêtant en route dans plusieurs centres ferroviaires situés sur le réseau du C.P.R., ainsi que sur le parcours des chemins de fer Québec Central, dans les Cantons de l'Est, et Dominion Atlantic, en Nouvelle-Ecosse. Les chauffeurs promus mécaniciens sont les photographes en compagnie des instructeurs et des examinateurs. On remarque, dans le groupe: MM. R.-V. Carleton, de Montréal, mécanicien en chef de la division des Laurentides; R.-F. Thomas, surintendant général du district de Québec; C. Powers, mécanicien en chef de la division des Laurentides; J.-N. Lefebvre, des Trois-Rivières; A. Larichère, des Trois-Rivières; J. Deniger, de Montréal; E. Lord, des Trois-Rivières; W. Kolotolo, de Montréal; R. Janvier, de Québec; L.-P. Giroux, de Québec; H. Belleux, des Trois-Rivières; Georges Lemelin, de Québec; F. Langevin, de Québec; C.-A. Dionne, de Québec; et B. Manseau, des Trois-Rivières. — (Photo C.P.R.)

SAINE ALIMENTATION JUSTE REPARTITION DU SALAIRE SAGE ECONOMIE
Tel est le credo de tout homme, marié ou célibataire, qui compte sur lui-même et veut réussir dans la vie. Nos deux brochures gratuites: "Savoir dépenser pour mieux vivre" et "La santé par les aliments" vous y aideront.

Dominion Life ASSURANCE COMPANY Fondée en 1889
1405, rue Peel, MONTREAL
PAUL BABY Général provincial EMILE DAQUIN Ad. J. PINARD Gérants adjoints

LA VIE SPORTIVE

Une deuxième victoire pour les Canadiens

Cornwall, 28. — Les Habitants de Montréal, pilotés par Dick Irvin, ont enlevé leur deuxième victoire consécutive hier soir lorsqu'ils ont battu les Canadiens triomphants des Voltants de Cornwall, de la Ligue Senior de Québec, par le compte de 7 à 3 dans une joute d'exhibition disputée en présence de près de quatre mille personnes.

Les gars d'Irvin étaient certes en bonne condition et ils l'ont démontré comme ils ont fait à peu près ce qu'ils ont voulu contre les réputés militaires de la ville locale.

Maurice Richard a été la grande étoile de la joute avec à lui seul trois buts, dont deux réussis sans aide. Jerry Heffernan se distingua lui aussi avec deux tандs que les autres buts du Tricolore furent réussis par Mike McMahon et Ray Getliffe. Les buts du Cornwall furent réussis par Jimmy Conacher, Johnny Dennison et Bud Poile.

La partie fut très rude et coûta assez cher aux Voltants comme les joueurs Jack Riley et Jake Shewchuk furent blessés et durent quitter le jeu pour ne pas revenir. De plus, les locaux durent débiter sans les services de l'excellent joueur de défense, Jack Church qui est également blessé.

Les Canadiens ont grandement impressionné en comptant trois buts dès la première période, grâce à Heffernan et à Maurice Richard qui compta deux superbes buts en moins de 23 secondes.

Les Voltants se réveillèrent à la seconde période et parvinrent même à égaliser les chances mais Heffernan réussit à redonner l'avance aux Habitants avant la fin de la reprise.

A la période finale, les visiteurs n'eurent aucune difficulté à prendre les devants pour de bon grâce à trois buts comptés par McMahon, Richard et Getliffe, buts qui permirent aux gars de Dick Irvin de l'emporter par 7 à 3.

Composition des équipes:

CANADIEN. — Buts: Duran; défenses: McMahon et Harmon; centre: O'Connor; ailes: Heffernan et Majeau. Subs.: Bouchard, Lamoureux, Lach, Blake, Richard, Chamberlain, Getliffe, Reardon, Perron, Lauzon, Campeau.

CORNWALL. — Buts: Bastien; défenses: Knott et Shewchuk; centre: Imlach; avants: Riley et Brown. Subs.: Laurent, Mario, O'Flaherty, Conacher, Poile, Woodward, Fasano, Dennison.

Arbitres: Pit Lépine; lignes: Contant et Ivan.

Première période
1—Canadien, Heffernan ... 1.40
2—Canadien, Richard ... 17.21
3—Canadien, Richard ... 17.44
Punitions: Limoureux, Riley et Bouchard.

Deuxième période
4—Cornwall, Conacher ... 9.25
5—Cornwall, Dennison ... 12.24
6—Cornwall, Poile ... 14.12
7—Canadien, Heffernan ... 19.04
Punitions: Harmon, Knott et Brown.

Troisième période
8—Canadien, McMahon ... 4.32
9—Canadien, Richard ... 10.31
10—Canadien, Getliffe ... 13.23
Punitions: Poile, 2, Richard, Mario, Lamoureux, Blake, McMahon.

L'adversaire de Wilf Shanks sera Mattusi

Dès que le promoteur Alper eut obtenu la date du 3 novembre pour sa prochaine séance de boxe, il s'est immédiatement mis à l'œuvre pour préparer la finale. Hier il apprenait que Ott Mattusi, pugiliste d'Hamilton, acceptait de se battre contre Wilf Shanks, dans la finale. Tout porte à croire que la Commission athlétique de Montréal sanctionnera ce combat.

Mattusi est considéré comme un aspirant sérieux au championnat des poids-moyens canadiens, titre détenu par Len Wadsworth. Alper n'a pas encore réussi à faire signer un contrat à Mattusi, mais il faut croire que cette formalité sera remplie d'ici quelques heures.

Mattusi, qui vient de compléter une tournée fructueuse aux Etats-Unis, après qu'il n'eut pu trouver d'adversaires logiques en Ontario, est en effet classé égal à Shanks et Al Evans chez les aspirants au titre de Len Wadsworth. Evans, un boxeur local réputé, a refusé, on le sait, plusieurs offres intéressantes pour rencontrer Shanks et comme Alper ne peut toujours pas attendre plus longtemps, il est prêt à envoyer Mattusi contre Shanks.

Alper veut depuis longtemps offrir aux amateurs locaux un match Evans-Shanks, combat dont le vainqueur rencontrerait ensuite Mattusi avec comme récompense le droit de rencontrer Wadsworth dans une bataille pour le titre, mais on ne peut blâmer le promoteur local de ne pouvoir plaire aux amateurs locaux, car, répétitions, c'est Evans qui refuse carrément de rencontrer Shanks.

Alper attend des nouvelles de Mattusi d'un moment à l'autre et il espère que le boxeur d'Hamilton répondra dans l'affirmative et qu'il acceptera les conditions offertes pour ce combat contre Shanks mercredi. Ce dernier a signé un contrat en blanc, il y a longtemps, s'engageant à rencontrer qui que ce soit, et il est actuellement à l'entraînement pour mercredi. Il paraît même plus robuste, plus rapide et plus scientifique qu'avant, de sorte que son adversaire, Mattusi probablement, devra se bien tenir.

Joute nulle entre les Leafs et les Saints

St. Catharines, Ont., 28. — Les Leafs de Happy Day ont terminé leur entraînement en cette ville mais avant de se rendre à Toronto, le club de la Ville Reine a bien voulu jouer en exhibition contre le club local et hier soir cette rencontre avait lieu en présence de plusieurs milliers de fervents du hockey.

Les deux clubs ont bataillé pendant soixante-dix minutes sans pouvoir décider de la victoire et les équipes aux prises durent se contenter d'un résultat nul de 2 à 2.

Les Leafs de Happy Day sont partis pour Toronto où ils joueront une autre partie d'exhibition ce soir alors que les recettes seront versées au club Kiwanis.

Les Saints ont pris l'avantage à deux reprises mais le brillant Lorne Carr a vu à préparer les jeux qui permirent aux Leafs d'égaliser par deux fois. Goble et Backor ont compté les buts des Saints tandis que Davidson et Morris furent les compteurs des Leafs avec Carr assistant à chaque fois.

Les clubs jouèrent en supplémentaire mais le compte demeura le même comme aucun ne put compter le but qui aurait amené la victoire.

Alignement des équipes:

TORONTO. — Buts: Grant; défenses: Pratt et Morris; centre: Bodnar; avants: L. Carr et Davidson. Subs.: McDonald, Johnstone, McLean, Hill, Kennedy, Hamilton, L. Carr, Webster, Shewchuk, Sutherland (buts).

ST. CATHARINES. — Buts: Grosskurth; défenses: Backor et Fritz; centre: Goble; avants: Mason et McAtee. Subs.: Delmonte, Boston, Adams, Mundrick, Thompson, Bellinger et Cooper.

Arbitre: Norm. Lampert; lignes: Jim Primeau et Eddie Meepham, tous de Toronto.

Première période
1—St. Catharines, Goble ... 8.34
Punitions: Mundrick, Bodnar, Morris, McLean, Mundrick.

Deuxième période
2—Toronto, Davidson ... 15.07
Punitions: McAtee, R. Carr (2), Mason.

Troisième période
3—St. Catharines, Backor ... 14.47
4—Toronto, Morris ... 15.54
Période supplémentaire
Aucune punition.

La transaction serait bâclée

Tel que nous l'annoncions hier un échange a été bâclé entre les équipes du Canadien et des Rangers de New-York, de la Ligue Nationale, et par cette transaction Phil Watson, de l'équipe new-yorkaise, passera au tricolore de Montréal tandis que Dutch Hiller et Charlie Sands porteront les couleurs de l'équipe de la métropole américaine.

Lester Patrick, gérant des Rangers de New-York de la Ligue Nationale, a annoncé hier soir au départ de l'équipe pour Toronto où les Rangers ouvriront leur saison samedi, contre les Leafs de Happy Day, que son équipe de Winnipeg avait obtenu les services de Wilbert (Dutch) Hiller et de Charlie Sands, du Canadien de Montréal, en échange pour Phil Watson. Hiller et Sands sont respectivement ailiers gauche et droit.

Hiller retournera à un ancien club puisqu'il a débuté chez les professionnels pour les Rangers en 1937 après avoir joué comme amateur pour les Rovers de New-York. Il fut échangé au Canadien en 1941. Sands est un vétéran de 11 saisons de jeu, ayant joué successivement pour les Leafs de Toronto et les Bruins de Boston avant de se joindre au Canadien.

Watson est un employé de l'aviation Fairchild à Longueuil, près de Montréal, et il ne pourra jouer pour le Canadien que dans les joutes jouées par ce dernier à Montréal et à Toronto, soit au Canada.

Patrick a ajouté que l'acquisition de Hiller et de Sands donnerait plus d'expérience à ses lignes d'avants et augmenterait le nombre de joueurs qui feront partie de l'équipe. 71 joueurs, dont 8 des Rangers, ont quitté Winnipeg ce soir. Les 13 autres sont tous des recrues qui front porter les couleurs des Rovers de New-York, club-ferme des Rangers dans la ligue de l'Est des Etats-Unis. Patrick n'a absolument rien dit quant à l'alignement des Rangers pour samedi soir à Toronto.

Aucun changement chez les seniors

La Ligue senior de Québec a tenu sa dernière assemblée hier soir à l'hôtel Windsor. Les délégués ont décidé de n'apporter aucun changement aux arrangements pris antérieurement. La ligue opérera avec six clubs et les As de Québec n'ont rien de plus à proposer.

Il a été proposé de payer un bon de cinq sous par billet vendu à tous les clubs visiteurs et que des parties additionnelles soient organisées entre les clubs Québec, Ottawa et Cornwall, mais ces deux suggestions ne furent pas acceptées. Le calendrier des joutes adoptées et publié la semaine dernière restera intact, ce qui signifie que chaque club de la ligue jouera 15 parties sur sa propre glace.

Le Pittsburgh a pu prendre sa revanche

Pittsburgh, 28. — Les Hornets de Pittsburgh ont pris une douce revanche sur les Barons de Cleveland qui les avaient battus par 6 à 3 mardi en remportant la victoire hier soir ici par 5 à 1. Wendell Jamieson, ancien ailier du Washington, a été l'étoile de la partie avec deux buts.

PITTSBURGH. — Buts: Teno; défenses: Shannon, Knipfel; centre: Bessette; ailes: Speaker, Quackenbush; subs.: Mackie, Jamieson, Roubell, O. Smith, Hemmerling, Richard, McLean, Powell, Gault.

CLEVELAND. — Buts: Gauthier; défenses: Adolph, Foster; centre: Shanbaga; ailes: Horeck, Prokop; subs.: F. Robertson, Sprout, Aieck Cook, Bartholome, Trudel, Burlington, Emerton, Harry Foster, Bogue.

Arbitres: Rabbit McVeigh et Fritz Campbell.

Première période
1 Pittsburgh: Gault ... 9.13
2 Cleveland: Sprout ... 12.35
3 Pittsburgh: Richard ... 18.07
Pun.: Foster.

Deuxième période
Aucun point.
Pun.: Burlington.

Troisième période
4 Pittsburgh: Bessette ... 6.48
5 Pittsburgh: Jamieson ... 15.17
6 Pittsburgh: Jamieson ... 15.54
Pun.: Knipfel.

Match probable au Richelieu

Il y aura certainement foule dimanche prochain au parc Richelieu car le promoteur Emile Gauthier a laissé le même programme à l'affiche avec le plus beau Free For All de l'année, pour une bourse de \$500. Les chevaux suivants sont aux écuries du Bout de l'île pour participer à cette fameuse classique: Wildcat Volo, de M. Madore, de Ste-Edwidge; Peter Aubrey, de Corbeil Automobile; Addie Hanover, de A. Demers, de Montréal; Pine Ridge Alex, de London, Ont.; Eddie C. Gratian, de Ph. Dussault, de St-Sébastien; Lady Henley, de C. Riendeau, de St-Hyacinthe. De Lost River nous viendra Grattan Axworthy, de D. McTavish, et peut-être Pioneer Hanover, de D. Caron, de Québec.

Dans la classique 222 pour une bourse de \$600, il y aura 9 partants avec des chevaux tels Miss Irene Scoll, de Valleyfield, James Rowan, de St-Hyacinthe, Pine Ridge Toady, de Laprairie, Miss Grattan Henley, de Berthierville, et autres.

La classique 224, avec une dizaine de partants, pour une bourse de \$300, sera une course très bien balancée.

Il est tout probable, de plus, qu'un match sera conclu entre les propriétaires des deux chevaux suivants: Saratoga, la petite merveille de Québec, qui a été importé des Etats-Unis l'année dernière à gros prix par M. Léger Drolet, et Eddie C. Gratian, à M. Ph. Dussault, de St-Sébastien, qui, la semaine dernière, battit Pine Ridge Alex, de London, Ont., dans le temps de 2:08 1/4, ce qui est considéré du temps rapide en automne. Ce match serait de deux dans trois et pour un gros enjeu.

Les Québécois vainqueurs

Québec, 28. — Les As de Québec de la Ligue Senior ont triomphé des Bruins de Boston, de la Ligue Nationale de Hockey, hier soir, en cette ville dans une joute d'exhibition organisée au bénéfice du fonds de secours de l'armée. Les représentants du groupe Slater ont vaincu leurs rivaux par le compte de 6 à 4.

Les Québécois s'assurèrent une avance au début et surent par la suite protéger leur avantage malgré les efforts des Bruins car Bouvrette, dans les filets, sut écarter la plupart des coups dirigés vers les buts des As.

Les officiers de la Ligue Dépression

La Ligue de hockey Dépression tenait ces jours derniers son assemblée annuelle alors que tous les clubs du circuit étaient représentés. Tous les délégués se sont montrés fort optimistes en vue de la prochaine saison qui s'ouvrira bientôt.

Après lecture de la dernière assemblée, par M. Rosaire Armand, le trésorier Me Roger Lacoste, communiqua son rapport financier dans lequel il fut énoncé que les recettes du festival de fin de saison à être remises à la Saint-Vincent de Paul étaient les plus fortes à date, soit la somme de \$850.

L'on procéda ensuite à l'élection du nouveau conseil: un seul poste fut contesté, Me Roger Lacoste l'emporta par trois votes sur M. Maurice Lanctôt. M. Léo Bernier fut réélu président, MM. Jean Guimond et Paul Vien, respectivement 1er et 2e vice-présidents, et M. Rosaire Armand, secrétaire. Le Dr Conrad Archambault demeure président honoraire.

La mesure la plus importante fut celle permettant à un ancien membre de la ligue dans les forces armées de s'aligner pour son ancien équipe lorsqu'il serait en congé dans notre ville.

MM. Russell Newell, Marc Lacoste, Pierre Bélanger et Pierre Bourgoin ont été réélus gérants de leurs équipes.

Il n'y a que quelques vacances sur chacune des équipes dont celle de M. Edmond Laroche enlève dans la marine, le pionnier des joueurs de la ligue qui n'a pas manqué une seule partie depuis 11 ans, soit depuis la fondation de la ligue. Un vote de félicitation lui fut accordé à la suite des éloges faits à son adresse par M. Léo Bernier, le président de la ligue.

Yvon Robert s'est assuré le championnat

Yvon Robert et Bobby Managoff en venaient aux prises pour la cinquième fois hier soir et pas moins de onze mille personnes ont été moins de ce combat qui devait décider définitivement du championnat mondial des poids lourds à la lutte libre et c'est notre athlète canadien-français qui sortit avec les honneurs de la victoire. Yvon Robert est donc incontestablement le champion de la lutte et lorsqu'il fut proclamé vainqueur hier soir, l'assistance lui fit une ovation malgré qu'un certain nombre semblait sympathique au lutteur étranger.

Robert s'assura la première chute en moins de quinze minutes après que les deux lutteurs eurent passé en revue la plupart des prises du genre libre sans oublier les coups d'avant-bras et quelques tactiques plus ou moins loyales. L'ancien élève d'Emile Maupas eut le dessus sur son rival dans le premier engagement et lorsqu'il se décida de forcer la main, le empouilla son adversaire, le souleva dans les airs puis le rabattit avec force sur le matelas pour ensuite lui river les épaules.

L'athlète montrealais devait subir un échec dans la deuxième ronde, car Managoff s'appliqua à s'attaquer au genou malade de Robert et appliqua une cis de jambes qui eut son résultat puisque Yvon dut céder la chute en moins de treize minutes.

Robert et Managoff revinrent dans l'arène bien déterminés à remporter la palme et ils mirent beaucoup d'ardeur au combat mais de nouveau Robert s'affirma supérieur et s'assura la chute décisive en 4 minutes et 52 secondes aux applaudissements de l'assistance. C'est par un coup de savate suivi d'un écrasement général que notre compatriote s'est vu décerner la victoire et le championnat mondial.

Dans la semi-finale, Dynamic Joe Cox, qui revenait à Montréal après une absence prolongée, a remporté la victoire en battant le rapide et bouillant Pat Flanagan dans un combat rude et fort mouvementé. Cox a démontré toute sa force et sa rudesse d'autrefois et remporta la victoire en 21.50.

Dans une des préliminaires, Larry Moquin, qui à chaque rencontre fait preuve d'amélioration, a remporté un formidable adversaire dans la personne de George Linnehan. Moquin, en dépit de toute son agressivité, n'était pas assez brutal pour un adversaire du calibre de Linnehan et, après avoir absorbé beaucoup de punitions, fut lancé en bas de l'arène alors que l'arbitre Dan Murray est intervenu pour disqualifier Linnehan au bout de 21.50.

Dans le premier combat de la soirée, Maurice Robert et Lea Ryan ont fait match nul à la suite d'un combat très rapide et furieusement disputé.

Fin de l'obscurité

Washington, 28 (A.P.). — Les règlements de l'obscurité empêchant d'éclairer la nuit les régions côtières américaines de l'Atlantique et du Pacifique et du golfe du Mexique seront abolis le 1er novembre. La campagne heureuse contre les submersibles ennemis rend désormais l'obscurité inutile. Toutefois, on recommande d'éclairer modérément pour conserver le combustible nécessaire à la production de l'énergie électrique.

Professeurs aux cours militaires des cours

Le sous-secrétaire de la Faculté des sciences, l'abbé Ovide Fournier, annonce la nomination des nouveaux professeurs suivants aux cours militaires de cette Faculté: le capitaine Paul-A. Beauchamp, B.A.; M. Thomas A. Birch, M.A., Honorary School of English (Leeds, Angleterre), docteur en pédagogie (math. gén.); Joachim Delorme, B.A., D. Sc. (Montréal); Abel Gauthier, B.A., L. Sc. (phys. et math.); M. A. (Columbia), professeur agrégé de mathématiques.

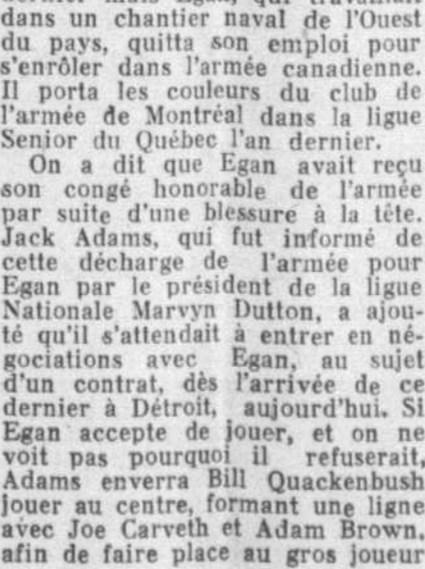
Pat Egan retournera au Détroit

Détroit, 28. — La somme de \$15,500 payée l'an dernier par le club Detroit pour Pat Egan a rapporté ses fruits en ce que le gérant Jack Adams a annoncé hier qu'on l'avait informé que Egan venait de recevoir son congé honorable de l'armée canadienne et qu'il était en route pour Détroit, re Montréal.

Quand les Américains de Brooklyn cessèrent leur opérations dans la Nationale, en 1941-42, les Ailes Rouges obtinrent Egan, et Harry Watson pour qui ils payèrent respectivement \$15,500 et \$14,500. Watson joua pour le Detroit l'an dernier mais Egan, qui travaillait dans un chantier naval de l'Ouest du pays, quitta son emploi pour s'enrôler dans l'armée canadienne. Il porta les couleurs du club de l'armée de Montréal dans la ligue Senior du Québec l'an dernier.

On a dit que Egan avait reçu son congé honorable de l'armée par suite d'une blessure à la tête. Jack Adams, qui fut informé de cette décharge de l'armée pour Egan par le président de la ligue Nationale Marvin Dutton, a ajouté qu'il s'attendait à entrer en négociations avec Egan, au sujet d'un contrat, dès l'arrivée de ce dernier à Détroit, aujourd'hui. Si Egan accepte de jouer, et on ne voit pas pourquoi il refuserait, Adams enverra Bill Quackenbush jouer au centre, formant une ligne avec Joe Carveth et Adam Brown, afin de faire place au gros joueur

Champions d'hier et d'aujourd'hui



La présence à la course annuelle d'Hamilton (Ont.) du fameux coureur de fond indien Tom Longboat, ajoutant de la couleur à l'événement qui se déroulait samedi dernier dans cette ville de l'Ontario. Longboat, qui était l'un des juges de cette épreuve de 19 milles, est ici photographié au moment où il serre la main du sergent Gérard Côté, de l'Armée canadienne, qui prit part à cet événement sportif. Côté tomba malade au 17e mille et se classe 26me.

La course sera disputée samedi

Les coureurs du McGill tenteront de remporter leur 11e triomphe au cours de l'épreuve Dunlop, qui sera disputée samedi pour la 21ème fois. Cette course est de cinq milles et le point de départ se fera du Y.M.C.A., succursale nord.

Il se peut que Gérard Côté, porte-couleurs de l'armée, s'inscrive dans la course Dunlop, bien qu'il doive contester les honneurs du marathonion Youkers, la semaine prochaine.

Le record du Dunlop est de 26 minutes et 26 secondes. Il fut établi par Clarie Frankton, en 1930, sous les couleurs du M.A.A.A.

Le Kiwanis St-Laurent et le 5e emprunt

Le club Kiwanis Saint-Laurent a consacré son déjeuner hebdomadaire d'hier au 5e emprunt de la Victoire. A cette occasion, un représentant du Comité des finances de guerre a fait un appel spécial aux membres en faveur de l'emprunt et il a lu une lettre du ministre des Finances, M. Hiesley, à M. Zoël Parent, président du club, félicitant le Kiwanis Saint-Laurent de consacrer à l'emprunt l'un de ses déjeuners.

Le président a annoncé une réunion spéciale des membres pour préparer l'envoi annuel des colis de Noël aux petits malheureux.

Le conférencier du jour était M. Romuald Bourque, ancien président du club, qui a demandé aux hommes d'affaires de s'intéresser de plus près aux grands problèmes du pays.

INVENTIONS

Protégées en tous pays. Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc. MARION & MARION. Fondée en 1892. 781, Ste-Catherine ouest, Montréal.

Anderson & Valiquette

Comptables-Vérificateurs. J. Charles Anderson, L.L.C. Jean Valiquette, C.A. L.L.C. Roméo Carie, L.S.C. C.A. A. Duroseau, L.S.C. C.A. G. Clabreau, C.A. 84 Notre-Dame ouest - PL. 9709. Montréal Québec Rouyn

CULTURE

REVUE TRIMESTRIELLE. Sciences religieuses et sciences profanes au Canada. SOMMAIRE — SEPTEMBRE 1943 ARTICLES. Gonzalve Poulin: Un plan de dix ans pour le Québec d'après-guerre. Gerald B. Pheasant: Relation Between Civil and Moral Law. Edmond Gaudron: Nation et Etat: en observant quelques conceptions modernes. Léonard-M. Puch: Le rôle du caractère sacramental. MELANGES. Henri Fontaine: En marge de l'oeuvre critique de Mgr Roy. Gabriel Nadeau: Chronique franco-américaine. Dr W. J. Dunlop: University Extension. Louis Godofroy: Simon de Montfort, 1208-1265. Jean-Pierre Després: La conférence des vivres. Paul-A. Giguère: Le congrès des chimistes à Montréal. CHRONIQUE. Canada en général, 418 — Alberta, 419 — Manitoba, 420 — Nouveau-Brunswick, 422 — Nouvelle-Ecosse, 425 — Ontario, 425 — Québec, 426 — Saskatchewan, 429. COMPTES RENDUS. Les livres canadiens (voir la liste p. 2 de la couverture); Les livres étrangers (voir la liste p. 3 de la couverture). Répertoire bibliographique (Numéros 7423-7699). Au comptoir .60, par la poste .65. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR".

Cartes Professionnelles

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441 St-François-Xavier - Montréal
Tél. Marquette 2383-2384

COMPTABLES

CARON & CARON
Comptables Agréés - Chartered Accountants
Edmond Caron B.A. L.S.C. C.A.
Henri Caron B.A. L.L.L. L.S.C. C.A.
58, rue St-Jacques
HARBOUR 3635 MONTREAL
159 rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

AVOCATS

YVES PELLETIER
AVOCAT
Bureau: 60 St-Jacques O., LA. 7209
Soir: 3875 Wellington, Verdun
WE. 2214

P.A. GAGNON & CIE
P.A. Gagnon C.A. - René Gagnon, C.A.
Comptables Agréés - Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. Harb. 5990

Hurtubise & Hurtubise
Léon-A. Hurtubise, C.P.A.
Gérard Hurtubise, C.P.A.
Comptables publics licenciés
60, St-Jacques O. - Montréal
Téléphone: HARBOUR 1553

ANATOLE VANIER C.R. GUY VANIER C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
87 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. Harbour 2841

BREVETS D'INVENTIONS

Le Manuel de l'Inventeur et formule de preuve d'antériorité. 10\$
Ecrivez à: ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 STE-CATHERINE EST MONTREAL

MARCEL-B. MORENCY, C.G.A., C.P.A.
Lucien VIAU, C.G.A., C.P.A.
MORENCY & VIAU
Comptables Publics Licenciés
Spécialité: Impôt sur le Revenu
57 St-Jacques O. MA. 1339

LUCIEN-D. VIAU, C.A.
COMPTABLE AGREÉ
4643 avenue Verdun, VERDUN
YOK 0642

MEDECIN

Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.M.C. F.R.C.S.
De la Faculté de Médecine de Paris.
Maladies générales, endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires, respiratoires.
FRONTENAC 5252 816 Sherbrooke est

OPTOMETRISTES OPTICIENS

Spécialistes: H. Harbour 5544
EXAMEN DE LA VUE, AJUSTEMENT DE VERRES.
A. PHANEUF-A. MESSIER
OPTOMETRISTES-OPTICIENS
1767 St-Denis - Montréal

Examen des yeux
Réparation de lunettes
Service postal.
Léo-PAUL TROTTIER, o.d.
OPTOMETRISTE ET OPTICIEN MANUFACTURIER
1688 est. av. Mont-Royal - FR. 1658

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
la Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

Cartes d'Affaires

DACTYLOGRAPHES

44 DU NOUVEAU 44
Assortiment complet
Underwood, Remington, Royal, Portatif et Standard Machines à Additionner, Calculatrices, Procteurs de Chèques, Pupitres etc etc
Canada Dactylographe Enr.
Nouvelle adresse: 44 St-Jacques O. Harbour 6965 R-T Armand Prop.

MEUBLES

Acheter chez Marcotte. C'est être dans la note du meuble en général. C'est l'endroit idéal.
A. E. Marcotte
3905, ONTARIO EST
près Orléans, CH. 9628

REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS BOYER Limitée
Spécialité: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Frais de transport sur demande.
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES

Réparations électriques
Service: vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radios.
4350, PAPIERNE AM 2141
Geo. DAIGNEAULT Ltée

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
808 SOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Moulures - Cadres - Miroirs
Réparation de cadres et miroirs
LANC 2264

LAITERIE

6988-2385 HÔTEL ROSEMONT
LAITERIE ROSEMONT
Laiterie canadienne-française
B. PATENAUDE, propriétaire

RESTAURANT

HÔTEL PLAZA
Cuisine recherchée
Vin et Bière
Alex. JULIEN
propriétaire
446 Place Jacques-Cartier
MA. 9331

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire - c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer - 3 sous le numéro.
Téléphone: au service du voyage. L'Éclair 3361, il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

M. Mitchell convoque une autre conférence fédérale-provinciale

(suite de la première page)
dérales et provinciales. Depuis quelques années elles ont pour résultat principal de diminuer ou de restreindre la juridiction provinciale. Le gouvernement Godbout prétend qu'il défend toujours, avec la dernière énergie, les droits de la province. Depuis la conférence fédérale-provinciale de 1941, cela n'a jamais été très évident. Le gouvernement Godbout était trop étroitement lié au gouvernement King pour adopter une attitude indépendante. A la conférence de 1941, M. Godbout a avoué candidement que son gouvernement n'était pas fait d'idée arrêtée sur le rapport de la commission Dufour-Sirois. Etrange attitude, on l'admettra, de la part d'un premier ministre provincial qui devait savoir que le rapport de la commission Dufour-Sirois mettait en jeu l'indépendance financière des provinces. Depuis lors le gouvernement Godbout a consenti à peu près à tout ce que le gouvernement King lui a demandé. Le gouvernement de Québec adoptera-t-il une attitude plus énergique à la conférence du 8 prochain? C'est à souhaiter. Personne ne s'objecte à ce que les provinces coopèrent avec le gouvernement fédéral. Mais coopération ne devrait pas signifier abandon.

La nouvelle fonction du général Vanier

D'un problème de politique intérieure, passons à une question de politique étrangère. M. Mackenzie King a annoncé lundi la nomination du major-général G.P. Vanier comme représentant du Canada auprès du comité français de la libération nationale. Le major-général Vanier, ministre canadien à Paris, est revenu au Canada après la débâcle en France. Il a alors tenu un certain rôle dans les affaires militaires et internationales du pays, pour être nommé ensuite ministre du Canada auprès des gouvernements alliés réfugiés à Londres. Le voici maintenant représentant canadien auprès du comité français de la libération nationale à Alger. C'est un poste diplomatique, bien que celui qui l'occupe ne porte pas le titre de ministre plénipotentiaire, à cause du fait que le comité français n'est pas à proprement parler un gouvernement, dans le sens du moins que l'entendent les nations démocratiques. On se réjouira de ce rapprochement entre le Canada et la France. Lorsqu'il fut envoyé à Londres comme ministre auprès des gouvernements alliés réfugiés en Angleterre, le major-général Vanier avait été chargé également de conférer avec le comité français à Londres sur toutes les questions d'intérêt commun relatives à la poursuite de la guerre. Maintenant il aura un titre d'un cachet plus officiel. Il s'occupera d'une façon plus exclusive qu'auparavant des relations franco-canadiennes.

Encore une fois on a recours aux bons services de M. Pierre Dupuy pour combler le vide créé par le départ du major-général Vanier. M. Pierre Dupuy, qui est conseiller à la légation du Canada près des gouvernements étrangers établis à Londres, agira comme chargé d'affaires en attendant la nomination d'un nouveau ministre. M. Pierre Dupuy a rempli, d'une manière très satisfaisante, plusieurs tâches diplomatiques difficiles depuis le début de la guerre. Alors que les relations entre les Nations-Unies et le gouvernement extrêmement tendues de Vichy étaient extrêmement tendues, M. Dupuy a rendu des services appréciés aux gouvernements canadiens et anglais. Il s'est montré à la hauteur de la tâche. Il avait alors le simple titre de chargé d'affaires, titre qu'il reprend aujourd'hui. Il nous semble que ses états de service devraient lui mériter une légation quelque part dans le monde, en Europe ou en Amérique. Il est de l'école de nos meilleurs diplomates. MM. Jean Désy et Pierre Dupuy font tous deux honneur à leur pays et à leurs compatriotes de langue française. Dans le service diplomatique extérieur, aussi bien qu'au secrétariat des Affaires extérieures à Ottawa, il y a de jeunes Canadiens français qui donnent de belles promesses. Preuve nouvelle que ce ne sont pas les compétences qui nous manquent.

Puisque nous venons de parler de la France et de nos relations avec le Comité français de la libération nationale, il faut féliciter le gouvernement canadien d'adresser des colis de secours à 100,000 prisonniers français. La France, par la voix du général Giraud et du général de Gaulle, a remercié le Canada en ces termes: "Le Comité français de la libération nationale, informé de la décision que vient de prendre le gouvernement canadien de faire parvenir 100,000 co-

Bloc-notes

(suite de la première page)
future reine aura l'occasion de s'initier plus intimement aux fonctions de la royauté en siégeant fréquemment au Conseil d'Etat. Et le Parlement a accédé à ce vœu de Leurs Majestés. La royauté anglaise et la succession au trône de la maison de Windsor nous intéressent de plus en plus, depuis que le roi d'Angleterre est en exil, et directement par le fait de notre pays. Et la princesse Elisabeth est appelée à porter le titre de reine du Canada.

Insuffisance de bibliothèques

Le Dr Penfield, l'éminent neurologue montréalais, de retour de Russie où il a constaté les progrès chirurgicaux des républiques soviétiques, a été particulièrement émerveillé du nombre des bibliothèques dans l'agglomération de Moscou mises à la disposition du public. Les Moscovites ont le choix entre 250 établissements de lecture; les enfants n'ont pas été oubliés, puisque soixante-dix salles garnies de livres leur sont offertes.

Hurons la victoire

Advertisement for 'Hurons la victoire' featuring a Native American figure and 'JOS. FUOCO'.

biibliothèques d'universités) où le grand nombre n'a pas accès. N'oublions pas toutefois la bibliothèque de l'École des Hautes Etudes commerciales qui met ses riches collections à la disposition du public. Quant aux collections de livres mises à la disposition des jeunes cerveaux, le Star en mentionne deux: l'une dans le bas de la ville et l'autre à Notre-Dame de Grâce. Il faudrait toutefois, pour être plus exact, ajouter les deux bibliothèques enfantines d'Hochebaga et de Rosemont. Nous croyons aussi savoir que la ville de Verdun organise sa bibliothèque municipale. Si l'on mentionne ensuite les bibliothèques paroissiales au choix de lectures limité et celle de Saint-Sulpice dont nous attendons la réouverture prochaine mais qui se bornera à la consultation sur place, notre actif en arsenaux de livres s'arrête à peu près là. Nous sommes encore au stade de la grande insuffisance et de la surcentralisation. Chaque quartier devrait disposer d'un "cabinet de lecture" abondamment fourni et judicieusement choisi; la chose est aussi nécessaire de notre temps que les postes de pompiers, les parcs et les bains.

Le Père Simard traite des collèges-séminaires

Institutions pour futurs prêtres et institutions pour futurs profanes — Le "mariage" des lettres et des sciences — Présidence de M. A. Beaugrand-Champagne — Nouveaux membres — M. Jean Bruchési, prochain conférencier, sur Cavalier de La Salle

Le Père Simard

Le R. P. Georges Simard, Oblat de Marie-Immaculée, a abordé hier soir devant les membres de la Société historique de Montréal la délicate question de l'enseignement et de l'éducation. Sous le titre Tendances de notre siècle et institutions secondaires de chez nous, il a examiné la question des collèges-séminaires, celle du "mariage" des lettres et des sciences, a proposé le groupement autour de nos universités catholiques de nos philosophes ne se destinant pas au sacerdoce, a émis le vœu que certains collèges, qui ne sont pas de soi des pépinières de prêtres, soient consacrés intellectuellement et moralement à la jeunesse qui s'oriente vers les charges et les emplois profanes.

La réunion d'hier soir était sous la présidence de M. Aristide Beaugrand-Champagne, vice-président de la Société. M. Champagne a, à la fois présenté et remercié le distingué conférencier venu d'Ottawa. Voici un résumé de la conférence de ce dernier:

Le Père Simard

Il est peu de sujets aussi fréquemment abordés de nos jours que celui de l'éducation. C'est sans doute que devant la grandeur tragique des maux qui affligent le monde chacun se replie sur soi et cherche en son cœur si quelque chose de fondamental n'a pas manqué à la formation des générations passées. Il est entendu que l'éducation doit commencer par développer les ressources essentielles de l'être humain. Mais il ne saurait être oublié que l'homme n'existe pas, qu'il n'y a que des hommes, marqués par des caractéristiques de temps, de lieux et de patries, qui créent entre eux des différences considérables, quoique très accidentelles en somme. Pour nous borner à quelques considérations peu étendues, retonons sur l'heure que le temps est un des facteurs dont il faut tenir grand compte dans l'oeuvre de l'éducation. En effet, l'homme vivant est nécessairement d'un siècle. Or notre siècle a pour tendances manifestes le goût des sciences et la passion de l'indépendance, disons de la liberté pour parler plus respectueusement. D'où la nécessité en toutes nos organisations scolaires de ne pas négliger ce double penchant.

Les députés de Montréal

L'assemblée a admis hier soir quelques nouveaux membres, puis elle a accusé réception de plusieurs ouvrages, notamment des Députés de Montréal, oeuvre de quelque 400 pages, de M. Francis-J. Audet, délégué avant d'assister à la publication de son travail. M. Gérard Malcheolles a présenté à la Société ce gros volume, édité par la Société des Dix. M. Robert Prévost vient de publier de son côté le Catalogue du château des gouverneurs de Sorel, avec nombreuses illustrations. Cet ouvrage a été préparé avec la collaboration de M. J.-Léon Ferron, fondateur et conservateur du musée de Sorel.

Présences

On remarquait à la réunion d'hier soir: M. Aristide Beaugrand-Champagne, président de la séance; le Père Simard, conférencier; MM. Jean-Jacques Lefebvre, secrétaire; Gérard Malcheolles, Léopold Desrosiers, Victor Morin, Pierre-J.-O. Boucher, l'abbé Elie-J. Auclair, G. Panneton, D. et P. Barrias, Mme Albertine Ferland-Angers, le Père Archange Godbout, O.P.M., M. F. X. Grondin, René Desmarais, J. Mathieu, Miles Marguerite Ducharme, Germaine Laffamme, Marguerite Mercier, Stella Lemieux, M. Henri Comte, Charles Holmes, M. Henri Prévost, Louis Richard, Dr P.-E. Pol-Yon, Emile Falard, Henri Gagnon, René Benoit, René Raymond, Casimir Hébert, Alfred Avotte et autres.

Lettrés et sciences

En nos institutions secondaires, qui sont en réalité des collèges-séminaires, y a-t-il possibilité de faire coïncider des programmes d'études où soient mariés à point les lettres et les sciences? Y a-t-il possibilité de tracer des règlements qui conviennent également bien à des futurs laïques et à des futurs prêtres? Pour ce qui est de l'esprit intellectuel, il semble qu'il soit facile d'entendre avec l'Église, une fois accordée la conservation du latin "dont l'amour est de nos caractéristiques du bon esprit catholique. Pour la discipline, c'est autre chose. Le concile de Trente, le concile de la séparation entre les séminaires et les collèges. Sans compter que d'aucuns se demandent s'il ne serait pas temps pour nous d'avoir

Faits divers

Cinquante-neuf embusqués arrêtés à Toronto

Les listes électorales de Montréal-Cartier — Affaires de Cour — Les Chinois et l'opium

Toronto, 28 (C.P.) — Cinquante-neuf hommes ont été conduits aux quartiers généraux de la police hier soir, après une razzia menée de la police pour découvrir les violeurs des ordonnances du service sélectif national. Cinq d'entre eux ont été accusés de n'avoir pu produire leur certificat d'enregistrement national. Un certain nombre de chômeurs ont été avertis de se rapporter au service sélectif.

Morts subites

M. William Mayrand, 60 ans, 6964, rue des Ecoles, s'est affaissé, à 2 h. 40, hier après-midi, au coin des rues Bélanger et Louis-Hémon. Il mourut quelques minutes après son admission à l'hôpital Notre-Dame, probablement d'un œdème aigu du poumon. Le corps a été transporté à la morgue pour enquête et autopsie.

Asphyxié

Mme Jean Desrosiers, 81 ans, 6330, rue Louis-Hébert, a souffert d'asphyxie par le gaz d'éclairage, peu avant 5 h., hier après-midi. Une clef du poêle avait été ouverte par mégarde. Une voisine qui sentit l'odeur du gaz se porta au secours de l'octogénaire ranimée par la brigade de secours de la Montreal Light, Heat & Power Consolidated.

Opération illégale

La femme L. Gariépy, 4580, rue Delanauddière, a reconnu sa culpabilité hier devant le juge Armand Cloutier, à l'accusation d'avoir pratiqué une opération criminelle. Le tribunal rendra sentence le 17 novembre.

Il avoue sa culpabilité

Omer Gaucher, organisateur du Congrès des métiers et du travail à Montréal, accusé d'avoir incité les ouvriers de la compagnie Dominion Rubber à réduire leur production de guerre de 20 pour cent, s'est avoué coupable, hier, avant son enquête judiciaire, devant le juge F.-T. Enright. Il recevra sa sentence le 10 novembre.

Vol d'une tonne de sucre

Robert McDonald, 21 ans, 149, rue St-Laurent, Longueuil, accusé hier devant le juge J.-C. Langlois, d'avoir volé une tonne de sucre granulé évalué à \$140, a protesté de son innocence. Il subira son procès le 3 novembre.

Prisonnier tué par un gardien

Winnipeg, (C.P.) — Les autorités du pénitencier de Stormy Mountain enquêtent, dans hier, sur la façon dont John Barnett s'était procuré un revolver. Barnett fut tué par un gardien de la prison alors qu'il tentait de s'évader.

Prison et \$100 d'amende

Russell Richardson Watt, accusé d'homicide involontaire aux Assises et trouvé coupable d'avoir conduit sa voiture de façon dangereuse lorsqu'il frappa et tua M. Robert Michaud, comme celui-ci descendait d'un tramway, le 21 juin 1943, au coin des rues Mont-Royal et St-Hubert, a été condamné hier à 30 jours de prison et à \$100 d'amende, par M. le juge Wilfrid Lazare, président des Assises.

Pos de gitanes

Toronto, 28 (C.P.) — Le bureau de contrôle a averti hier les autorités légales de la ville de voir le procureur général d'Ontario afin de discuter avec lui de la possibilité de bannir les gitanes diseuses de bonne aventure établies à Toronto.

Sergent d'aviation condamné

Le sergent d'aviation Irving S. Margolese, accusé d'avoir reçu des cadeaux en argent, en sa qualité de membre de l'aviation royale canadienne, pour aider au recrutement d'aviateurs, a reconnu sa culpabilité hier aux Assises, juste avant son procès. Le juge l'a condamné à 2 mois de prison et à \$250 d'amende. Comme ses supérieurs militaires lui avaient déjà imposé 52 jours de carcéral, la sentence de la Cour équivaut à une libération, après le paiement de l'amende.

Patrons et employés sont liés

Le bureau du Service sélectif national a poursuivi trois employeurs, et quatre employés, en vertu de celle de ses ordonnances qui prescrivent le permis obligatoire d'embauchage.

La maison Biltmore Shirt, 1421, rue Montcalm, accusée d'avoir engagé deux courtiers sans permis, a été condamnée à deux amendes de \$50 et aux frais.

Les deux employées de la Biltmore Shirt, Mme Alma Péloquin, 1202, rue Demontigny, et Mme Anita Gamache, 1633, rue Montcalm, ont été condamnées aux frais.

La maison Paris Fur Co, Inc., 282, rue Ontario, accusée du même délit, a, comme la première, reconnu sa culpabilité. Le tribunal

OUVERTS DE 10 à 6



Linoléum incrusté "marbré"
qualité des plus durables et hautement recommandée



La verge carrée 1.49

Le linoléum INCRUSTE est cette qualité préférée de tous ceux qui veulent installer un linoléum pour plus d'une année... le dessin MARBRE est recherché des femmes et ménages pratiques. Plusieurs beaux coloris pouvant s'harmoniser avec ceux des décors modernes. Pour cuisine, salle de bains, studio, magasin, salle de réunion...

Advertisement for Dupuis Frères, Albert Dupuis, président, A.-J. Dugal, v.-p. et dir.-gér., Armand Dupuis, sec.-trés.

La condamnée à \$40 d'amende et aux frais.

Hans Berger, 199 ouest, rue Dorchester, ayant embauché sans permis deux ouvriers, a été condamné à deux amendes de \$25 et aux frais. Les employés ont été condamnés à \$10 d'amende.

Les Chinois et l'opium

La Gendarmerie canadienne continuait hier ses recherches, dans le but d'appréhender Hum Ah Suey, alias Hum Foon Ming, bandier, 53 ans, qui a forfait un cautionnement en argent de \$1,000 en attendant son procès qui devait avoir lieu la semaine dernière. Le cautionnement a été confisqué. Hum, qui a donné comme adresse le no 4641, rue Adam, avait chez lui un pot d'une demi-livre d'opium et des accessoires de fumeur.

La police fédérale recherche aussi un Chinois des Trois-Rivières, Wong Sing, qui a forfait un cautionnement de \$500, sous la même accusation.

Petite bataille internationale

On a conduit à l'hôpital, hier soir, trois hommes blessés dans une petite bataille internationale, lors d'une réunion d'employés de confection dans une salle du centre de la ville.

Oscar Kogan, 410, 40 ans, 4109, De Bullion, a eu trois points de suture à la tête; Vaclavos Spaskukas, Lithuanien, 39 ans, 3556, Clark, quatre points de suture pour une coupure au poignet; Joseph Novagonskis, Lithuanien, 68 ans, 2358, rue Iberville, quatre points de suture au poignet.

La nicotine n'affecte pas le fumeur

Roañoke, Ve (A. P.). — Il y a dans le corps humain quelque chose qui enlève à la nicotine ses dangereux effets, a déclaré hier la Société médicale de Virginie. Après des recherches, on a conclu que la nicotine n'affecte pas le fumeur, parce que, même après l'inhalation d'un tabac, une partie de la nicotine n'est pas parvenue au fumeur et que ce qu'il en absorbe reçoit une altération chimique qui en enlève les vertus nocives.

L'Union Nationale dans Saint-Henri

L'Union Nationale du comté de Saint-Henri annonce une assemblée pour ce soir, jeudi, à 8 h. 30, à la salle Saint-Thomas d'Acquin, 4040, rue Saint-Antoine, un peu à l'ouest de la rue du Couvent. Porteront la parole: MM. J.-H. Déglise, Henri Lefebvre, Roland Grandchamp, Maurice Brisebois, Me Omer Côté, M. Gérard Thibault, ex-député.

La Commission des prix

Le juge Omer Legrand condamne, ce matin, à une amende de \$50 et aux frais de la cause, Mme Louise LeRoy, faisant affaires sous les noms et raison sociale de Chez Pierre, 1263, rue Labelle, qui se reconnaissait coupable d'avoir servi des repas à des prix plus élevés que ceux de la période de base. Me Jacques Rousseau occupait pour la poursuite.

Advertisement for 'La Patrie Fleurie' at 168 est. S.-CATHERINE, featuring a floral design.

Renaissance d'une république tchécoslovaque

Washington, 28 (A.P.) — Les Tchèques entretiennent une nouvelle république qui comprendrait le territoire dont l'Allemagne s'est emparée, mais qui céderait à la Hongrie une section qui est depuis plusieurs années une source de disputes. Ils comptent beaucoup sur l'appui des Russes aux discussions de la conférence de paix.

Il est possible que le président Bénéš se rende à Moscou, si les trois puissances en viennent à un accord sur les problèmes des Balkans. Il espère conclure une alliance militaire avec l'Union soviétique.

Diminution dans la production du charbon

Washington, 28 (A.P.) — On prévoit d'ici quelques jours une diminution dans la production du charbon aux Etats-Unis, mais le gouvernement et les milieux ouvriers espèrent que cette nouvelle crise ne se traduira pas par une fermeture générale des mines. La question ne sera pas éclaircie d'ici la réunion, lundi prochain, du bureau de direction des United Mine Workers.

Les Allemands ruineront Rome

Philadelphie, 28 (A.P.) — Les Allemands feront le sac de Rome, s'ils sont obligés de l'abandonner, a déclaré au cours d'une conférence de presse le secrétaire à la marine Frank Knox. Il a ajouté que dans son récent voyage en Méditerranée, il a vu les ruines de Naples et l'estime qu'il en sera de même à Rome.